National Defence Défense nationale

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS DE 2012-2013

Partie III – Budget des dépenses

Canada

Avis concernant les hyperliens

Le Rapport sur les plans et les priorités du ministère de la Défense nationale contient des hyperliens vers des sites externes. Ces hyperliens, qui sont soulignés dans le document principal et qui figurent dans la section des notes en fin d'ouvrage, ainsi que dans la version électronique du document, sont cliquables. Le ministère de la Défense nationale fournit les liens en question uniquement à titre de service et par souci de commodité. Nous n'assumons pas la responsabilité du contenu affiché sur les sites externes. Veuillez noter également que l'indication d'un lien y conduisant ne suppose aucunement que nous approuvons ou recommandons les produits, les services ou les renseignements qui s'y trouvent.

La politique de confidentialité adoptée par un site externe peut différer de celle du site du ministère de la Défense nationale. Le ministère de la Défense nationale décline toute responsabilité relativement à l'accès vers tout site Web relié. Quiconque utilise un lien conduisant vers un site extérieur au site Web du ministère de la Défense nationale le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale s'efforce de fournir des liens vers des sites Web externes dont le contenu est accessible et offert dans les deux langues officielles. Toutefois, cela n'est pas toujours réalisable ou possible.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE 5

SECTION I : APERÇU MINISTÉRIEL 7

Raison d'être 7
Responsabilités 7
Résultats stratégiques et Architecture des activités de programme 8
La Stratégie de défense *Le Canada d'abord* 9
Analyse des risques 10
Priorités organisationnelles 11
Cadre relatif aux rapports sur le rendement et à la planification de la Défense 14
Sommaire de la planification 15
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable 18
Profil des dépenses 20
Budget des dépenses par crédit 21

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 23

Résultat stratégique : Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées 23
Activité de programme : Connaissance de la situation 23
Activité de programme : Paix, stabilité et sécurité au Canada 26
Activité de programme : Paix, stabilité et sécurité du continent 28
Activité de programme : Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale 30
Résultat stratégique : La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense 33
Activité de programme : Disponibilité opérationnelle de la force maritime 33
Activité de programme : Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre 35
Activité de programme : Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale 38
Activité de programme : Disponibilité opérationnelle commune et interarmées 40
Résultat stratégique : L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense 42
Activité de programme : Science et technologie de défense 42
Activité de programme : Recrutement et formation initiale du personnel 44
Activité de programme : Acquisition et disposition d'équipement 46
Activité de programme : Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique 49
Résultat stratégique : Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne 51
Activité de programme : Soutien au personnel de l'Équipe de la Défense 51
Activité de programme : Identité canadienne 53
Activité de programme : Protection et gérance de l'environnement 55
Activité de programme : Soutien non reliés à la sécurité 57
Activité de programme : Services internes 58

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 61

Principales données financières 61
États financiers prospectifs 61
Tableaux de renseignements supplémentaires 61

SECTION IV : AUTRES POINTS D'INTÉRÊT 63

Renseignements supplémentaires 63
Coordonnées des personnes ressources 64

ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES 66

NOTES EN FIN D'OUVRAGE 68

MESSAGE DU MINISTRE

C'est avec plaisir que je présente au Parlement et à la population canadienne le Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013 pour le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes (FC)[1].

Les Canadiens sont fiers, avec raison, de l'énorme contribution de la Défense en matière de protection des Canadiens et en ce qui concerne le soutien de nos intérêts et de nos valeurs dans le monde, y compris de sa contribution à des opérations visant à assurer la paix et la sécurité. Au cours de l'année financière 2012-2013, la Défense continuera de démontrer son excellence opérationnelle en s'acquittant du rôle et de la mission lui ayant été attribués dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* (SDCD) – de défendre le Canada et les Canadiens, de demeurer un partenaire solide et fiable dans la défense de l'Amérique du Nord, en plus de contribuer à la paix et à la sécurité internationales. Cette année sera également pour nous l'occasion de poursuivre la modernisation des FC d'une manière viable sur le plan financier.

Notre pays est grand et les FC sont toujours prêtes à aider les premiers répondants à protéger le Canada et sa population en cas de catastrophe naturelle, comme elles l'ont fait lors des inondations qui ont eu lieu au Manitoba et au Québec, et des incendies qui ont ravagé la Saskatchewan et le Nord de l'Ontario en 2011. Les FC jouent un rôle essentiel dans l'exercice de la souveraineté du Canada dans l'Arctique en menant un certain nombre de missions courantes et d'exercices dans cette région, notamment l'opération *Nanook*. Par ailleurs, la Défense agit en étroite collaboration avec les États-Unis en vue de défendre l'Amérique du Nord par différents moyens, notamment par leur partenariat au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et par la tenue de discussions bilatérales portant sur divers enjeux. Nous continuerons à maintenir le partenariat que nous avons établi avec notre plus important allié dans le cadre d'entraînements et d'exercices bilatéraux visant à garantir l'interopérabilité de nos forces armées et la défense du continent que nous partageons, afin de demeurer aptes à réagir aux défis en constante évolution qu'il nous faut relever en matière de sécurité.

Les Canadiens sont conscients des sacrifices et des réalisations des FC en Afghanistan au cours de la dernière décennie, et ils en sont profondément reconnaissants. La Défense assurera le maintien de son excellence opérationnelle à l'étranger alors qu'elle continuera à assumer son important rôle de formation en Afghanistan, rôle qu'elle assume depuis 2011. Comme en témoignent la rapidité et l'efficacité avec lesquelles elles sont intervenues à la suite des événements survenus en Libye, les FC demeurent prêtes à mener des opérations partout dans le monde à la demande du gouvernement.

Il n’est pas facile de tenter d’équilibrer ces deux rôles qu’assurent les FC au Canada et à l’étranger tout en veillant à ce que nos forces armées puissent profiter de l’équipement, de l’instruction et des soins appropriés. Le fait que nous parvenions à atteindre ces objectifs est largement attribuable à notre main-d’œuvre militaire et civile hautement compétente. Continuer à nous acquitter de nos engagements en vertu de la SDCD, tout en maintenant une capacité de déploiement rapide et en assurant la réussite de la mission, exige d’importantes ressources. Après avoir profité des investissements sans précédent dont le MDN a fait l’objet au cours des dernières années, l’Équipe de la Défense compte maintenant contribuer au retour à l’équilibre budgétaire, tout en ne ménageant aucun effort pour demeurer une force militaire agile, flexible, abordable, résiliente et capable de répondre aux besoins des Canadiens. À l’aide d’investissements judicieux en matière de défense, nous parviendrons à moderniser et à rebâtir les FC, et nous demeurerons des acteurs positifs au sein de nos collectivités en générant, dans l’ensemble du pays, des occasions d’affaires comme celles dont ont profité la côte Est et la côte Ouest dans la foulée de la Stratégie nationale d’approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). C’est pour moi un privilège de diriger cette grande institution nationale, et je suis fier du professionnalisme et du dévouement dont font preuve les membres des FC et le personnel civil du MDN. Je suis impatient de collaborer avec le Parlement et avec la population canadienne en vue de renforcer chaque élément de l’Équipe de la Défense.

L’original signé par

L'honorable Peter MacKay, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

SECTION I : APERÇU MINISTÉRIEL

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les FC et le MDN sont prêts à exécuter trois rôles essentiels :

- défendre le Canada en servant avec excellence au pays;
- défendre l'Amérique du Nord en étant un partenaire fort et fiable des États-Unis en matière de défense de l'Amérique du Nord;
- participer au maintien de la paix et de la sécurité internationales en faisant preuve de leadership à l'étranger.

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*[2], le MDN et les FC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au Quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, c'est-à-dire assurer la défense du Canada et des Canadiens. La Défense continue de s'adapter à un contexte de sécurité mondiale stratégique en constante évolution et elle est prête à relever les nouveaux défis non conventionnels, comme les actes de piraterie, de même que les défis conventionnels que sont notamment le terrorisme mondial, la prolifération des armes et la menace constante de conflits dans diverses régions du monde. Sur fond de crise financière mondiale, de tels défis resteront à l'ordre du jour du programme international et continueront de menacer notre sécurité et notre prospérité.

Responsabilités

L'Équipe de la Défense s'est engagée à obtenir de bons résultats dans un certain nombre de domaines prioritaires au cours de l'année financière 2012-2013 et des années subséquentes. Le Ministère et les FC continueront de concentrer leurs efforts afin d'assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger, de reconstituer et d'harmoniser les FC après les opérations en Afghanistan, de maintenir l'abordabilité de la Défense et de renforcer l'Équipe de la Défense. Pour ce faire, la Défense doit faire preuve d'agilité et de flexibilité tout en étant abordable et résiliente. Elle doit également utiliser et maintenir en puissance des forces de classe mondiale capables de protéger la population canadienne et d'exceller dans son domaine au pays. Enfin, elle doit être une partenaire de défense fiable et forte de l'Amérique du Nord et doit contribuer de façon significative à la sécurité internationale.

Notre principale responsabilité consiste à réussir nos opérations dans les limites d'un programme abordable, tout en nous préparant en vue des futurs défis opérationnels et en donnant des soins à nos militaires et à leurs familles.

Les objectifs principaux des activités de la Défense menées au cours de la période visée par le rapport de 2012-2013, tels que présentés dans ce rapport, sont les suivants :

- Mener des opérations de formation en Afghanistan au sein de la structure de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)/de la Force internationale d'assistance à la sécurité afin d'améliorer la sécurité dans ce pays en contribuant au développement des Forces de sécurité nationales afghanes.
- Continuer de réaliser les priorités de la Défense tout en appuyant les priorités du gouvernement du Canada à l'échelle nationale et internationale.
- Réaliser la mission de la Défense, tout en gérant adroitement les ressources du Ministère, compte tenu de la situation économique mondiale actuelle.

En cette période d'instabilité économique mondiale, le contexte de sécurité changeant demeure une préoccupation de la communauté internationale. Le terrorisme, la menace constante de conflits régionaux, la prolifération des armes de destruction massive et des armes classiques, les insurrections, les cybers attaques, les actes de piraterie et les soulèvements populaires en faveur d'une réforme démocratique représentent tous des défis du point de vue de la sécurité. L'Équipe de la Défense continuera de s'adapter afin de relever ces défis en constante évolution.

La Défense exécute son mandat avec l'appui d'un ensemble d'organisations et d'organismes connexes du portefeuille du ministre de la Défense nationale. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de certaines organisations du portefeuille de la Défense, veuillez consulter la *Section IV : Autres points d'intérêt – Aperçu du portefeuille de la Défense : Ressources humaines et financières.* Pour obtenir de plus amples renseignements à propos du cadre législatif dans lequel évolue la Défense, veuillez consulter la *Section IV – Autres points d'intérêt – Cadre législatif*.

Résultats stratégiques et Architecture des activités de programme

Dans le cadre de la Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats[3] (Politique sur la SGRR) du Conseil du Trésor pour la planification, la gestion et l'établissement de rapports, l'Architecture des activités de programme (AAP)[4] établit les quatre résultats stratégiques de la Défense.

Chaque résultat stratégique est appuyé par un groupe d'activités de programme qui, à son tour, correspond à certaines priorités de la Défense, à certains risques ministériels et à un domaine de résultats du gouvernement du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la *Section IV : Autres points d'intérêt – Liens du Ministère avec les résultats du gouvernement du Canada.*

Architecture des activités de programme du ministère de la Défense nationale	
Résultats stratégiques	Activités de programme
(Cliquer sur le titre pour passer directement à un résultat ou à une activité)	
Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées.	Connaissance de la situation
	Paix, stabilité et sécurité au Canada
	Paix, stabilité et sécurité du continent
	Paix, stabilité et sécurité à la scène internationale
La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense	Disponibilité opérationnelle de la Force maritime
	Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre
	Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale
	Disponibilité opérationnelle commune et interarmées
L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense	Science et technologie de défense
	Recrutement et formation initiale du personnel
	Acquisition et disposition d'équipement
	Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique

Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne	Soutien au personnel de l'Équipe de la Défense
	Identité canadienne
	Protection et gérance de l'environnement
	Soutien non reliés à la sécurité
	Services internes

Pour obtenir une illustration complète de l'AAP de la Défense, veuillez consulter la *Section IV : Autres points d'intérêt – Architecture des activités de programme de la Défense*. Pour obtenir la description des résultats stratégiques de la Défense et des activités de programme connexes, veuillez consulter la *Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique*.

La Stratégie de défense *Le Canada d'abord*

De manière à aider la Défense à s'acquitter de ses fonctions et de responsabilités, la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*[5] (SDCD), publiée en mai 2008, donne un aperçu des éléments qui permettent au Canada de conserver une force militaire moderne de premier ordre, bien entraînée, bien équipée et prête à relever les défis du 21e siècle.

À ces fins, la SDCD propose une feuille de route sur 20 ans afin de moderniser les FC à l'aide d'un financement stable et prévisible permettant une planification et un investissement à long terme dans quatre domaines de capacités ou piliers de la Défense :

- Personnel : Augmenter l'effectif des FC afin qu'elles disposent d'un effectif total de 100 000 personnes (Force régulière : 70 000/Force de réserve : 30 000) d'ici l'année financière 2027-2028;
- Équipement : Renouveler l'équipement essentiel des FC;
- Disponibilité opérationnelle : Maximiser la formation du personnel et améliorer la disponibilité de l'équipement;
- Infrastructures : Procéder au remplacement ou à la réfection d'environ 25 p. 100 des infrastructures du MDN au cours des 10 prochaines années, et environ 50 p. 100 sur 20 ans afin de répondre aux besoins futurs du Canada en matière de défense et de sécurité.

La SDCD exprime clairement la vaste vision stratégique de la Défense, qui correspond aux visées du gouvernement du Canada. Elle énonce les six missions principales des FC à l'échelle nationale, continentale et internationale :

- Mener des opérations quotidiennes nationales et continentales, notamment dans l'Arctique et par l'intermédiaire du NORAD;
- Offrir leur soutien dans le cadre d'un événement international d'envergure au Canada, comme les sommets du G8 et du G20, ainsi que celui des leaders nord-américains;
- Intervenir en cas d'attaque terroriste importante;
- Appuyer les autorités civiles en cas de crise au Canada, par exemple en cas de catastrophe naturelle;
- Diriger ou mener une opération internationale importante durant une période prolongée;

- Déployer des forces en cas de crise à l'étranger pour une période de plus courte durée.

Cette année sera également l'occasion de mettre en place un processus d'examen périodique de la SDCD afin de poursuivre la modernisation des FC d'une manière plus conforme à la capacité de financement.

Analyse des risques

De nombreux facteurs nationaux et internationaux ont des répercussions sur la sécurité et la façon dont la Défense exécute son mandat. Ces facteurs présentent à la fois des risques et des possibilités dont nous tenons compte lorsque nous nous acquittons de nos rôles et de nos responsabilités. Par une surveillance continue des nouveaux problèmes, développements et tendances, il devient possible de prévoir et de relever les défis, et également de réagir aux risques qui y sont associés.

Le profil de risque de l'organisation du MDN et des FC décrit les principaux risques auxquels la Défense est confrontée et exerce une grande influence sur les décisions prises quant à la planification et à l'attribution des ressources. Il s'agit d'un outil qui permet à la haute direction de fournir des conseils et des directives en vue d'atténuer les risques ministériels qui, selon les estimations, pourraient compromettre la réalisation de la mission de la Défense.

Le profil de risque de l'organisation est établi d'après l'examen des risques externes et internes. Pour l'année financière (AF) 2012-2013, on a mis en lumière trois principaux risques ministériels qui ont une incidence sur l'ensemble de la Défense. Ils touchent aux problèmes liés à la capacité de l'Équipe de la Défense, à la reconstitution des FC et à la souplesse du plan d'investissement (PI). Les principaux risques ministériels, de même que les mesures d'atténuation qui y sont liés, sont présentés plus bas. Afin de répondre aux attentes du gouvernement du Canada, la Défense continuera de gérer efficacement ces risques ministériels.

Principaux risques ministériels

Risque	Mesure d'atténuation
Reconstitution des Forces canadiennes	Les Forces canadiennes, après avoir mené pendant des années des opérations à rythme élevé axées sur l'Afghanistan, continueront de maintenir l'équilibre entre les niveaux de disponibilité opérationnelle nécessaires pour conserver leur leadership et leur souplesse, conformément à la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* (SDCD). Pour atténuer ce risque, on a publié une directive portant sur la future position des FC et la disponibilité opérationnelle de la Défense dans laquelle est énoncé un plan clair et viable en vue de développer et de maintenir les capacités et les niveaux de disponibilité opérationnelle nécessaires pour répondre aux exigences de la SDCD.
Capacité de l'Équipe de la Défense	La Défense continuera de prioriser l'établissement d'une main-d'œuvre de la Défense équilibrée et de composition adéquate en portant une attention particulière aux professions militaires et civiles sous-dotées, de même qu'au leadership et au perfectionnement professionnel à tous les niveaux de l'organisation. Cet objectif sera atteint en continuant de renforcer les capacités en matière de leadership, la planification de la relève, l'apprentissage continu et le perfectionnement professionnel. La défense poursuivra également la mise en œuvre du Plan d'action pour le renouvellement de la fonction publique, conformément aux priorités du greffier, ainsi que la transformation des FC. De plus, on a publié une directive sur le recrutement et la dotation en personnel, et sur la planification de la relève pour le personnel civil. Chaque groupe et commandement de la Défense nationale a commencé à tenir compte de ces directives dans l'établissement de ses plans d'activités annuels.
Souplesse du Plan d'investissement	La Défense continuera de veiller à ce que le Plan d'investissement soit suffisamment souple pour répondre à la fois aux besoins opérationnels émergents et aux besoins futurs des FC en matière de capacités, comme il est énoncé dans la SDCD.

	À cette fin, la Défense est à mettre en œuvre le modèle de l'agent principal des finances (APF) et à élaborer une mise à jour du Plan d'investissement. Ces deux initiatives permettront à la Défense de gérer plus efficacement les modifications apportées au Plan d'investissement et d'équilibrer les investissements dans l'ensemble des quatre piliers de la SDCD.

En vue d'augmenter la visibilité du profil de risque de l'organisation dans le présent rapport, la Défense a élaboré une Matrice d'harmonisation des priorités de la Défense – du profil de risque de l'organisation – de l'Architecture des activités de programme[6] qui illustre les risques liés à chaque activité de programme. Pour consulter des discussions portant sur les risques et les stratégies d'atténuation qui y sont liées, veuillez consulter la *Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique*.

Priorités organisationnelles

Les priorités de la Défense sont établies en fonction des directives reçues du gouvernement et de la haute direction, et des principaux risques ministériels. Elles regroupent certains aspects sur lesquels nous comptons concentrer nos efforts et nos ressources en vue d'atténuer les risques en question et ainsi combler les lacunes en matière de capacités afin de permettre à la Défense de s'acquitter efficacement des missions que lui confie le gouvernement du Canada. Pour appuyer les activités essentielles à l'atteinte de l'excellence sur les plans des opérations et de la gestion, les priorités de la Défense sont les suivantes.

Priorité	Type[1]	Résultat stratégique(s) ou activité de programme(s)
Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger	Engagement déjà pris	Les opérations de la Défense contribuent à améliorer la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées
Description		
Pourquoi est-ce une priorité? En assurant une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger, les FC conservent leur capacité à réaliser la SDCD en dirigeant, parfois simultanément, six missions principales au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde. **Plans pour réaliser la priorité** - Assurer la surveillance maritime, aérienne et terrestre du territoire canadien; - Soutenir nos partenaires qui assurent la sécurité à l'occasion d'événements nationaux et internationaux au Canada; - Exercer notre souveraineté dans l'Arctique; - Soutenir les missions continentales ainsi que celles dirigées par l'OTAN et l'Organisation des Nations Unies (ONU); - Soutenir les efforts de reconstruction du gouvernement en Afghanistan; - Accroître les activités diplomatiques en matière de défense, particulièrement sur le continent		

[1] Le type est défini comme suit : **Engagement déjà pris** – Engagement pris au cours de la première ou de la deuxième année financière précédant l'année faisant l'objet du rapport; **En cours** – Engagement pris au moins trois années financières avant l'année faisant l'objet du rapport; **Nouveau** – Engagement pris pour l'année visée par le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) ou le Rapport ministériel sur le rendement (RMR).

américain; et

- Pouvoir mener des opérations militaires à court préavis afin d'appuyer les objectifs du gouvernement du Canada.

Priorité	Type	Résultat stratégique(s) ou activité de programme(s)
Reconstituer et harmoniser les FC après les opérations en Afghanistan	Engagement déjà pris	- Les opérations de la Défense contribuent à améliorer la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées - La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense - Les ressources sont acquises afin de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

En reconstituant et en harmonisant les FC après les opérations en Afghanistan, les FC pourront prouver qu'elles sont en mesure de réaliser la SDCD en dirigeant, parfois simultanément, six missions principales au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde.

Plans pour réaliser la priorité

- Mettre en œuvre un plan de transition pour exercer un rôle de formation en Afghanistan;
- Planifier et élaborer des initiatives en matière de disponibilité opérationnelle après 2011;
- Réaliser des initiatives en matière de disponibilité opérationnelle après 2011; et
- Planifier et mettre au point les capacités nécessaires pour les initiatives en matière de reconstitution et de disponibilité opérationnelle.

Priorité	Type	Résultat stratégique(s) ou activité de programme(s)
Renforcer l'Équipe de la Défense	Engagement déjà pris	- Les ressources sont acquises afin de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense - Soins et soutien aux FC et contribution à la société canadienne

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

En investissant dans le pilier « Personnel » (militaire et civil) de la SDCD, le MDN harmonisera l'Équipe de la Défense pour assurer la réalisation des autres priorités de la Défense.

Plans pour réaliser la priorité

- Fournir un meilleur soutien aux militaires malades ou blessés ainsi qu'aux familles des membres des FC;

- Présenter un plan exhaustif visant à harmoniser et à optimiser les effectifs militaires et civils;
- Recruter, perfectionner et retenir les membres des groupes professionnels militaires et civils où les effectifs sont insuffisants;
- Maximiser le potentiel militaire et civil en continuant d'améliorer la capacité de leadership, la planification de la relève, l'acquisition continue du savoir et le perfectionnement professionnel; et
- Appliquer le plan de renouvellement de la fonction publique conformément aux priorités du greffier du Conseil privé et faire des progrès dans le cadre de la transformation des FC.

Priorité	Type	Résultat stratégique(s) ou activité de programme(s)
Maintenir l'abordabilité de la Défense	Engagement déjà pris	- Les ressources sont acquises afin de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense - Soins et soutien aux FC et contribution à la société canadienne - La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense - Services internes

Description

Pourquoi est-ce une priorité?

En maintenant l'abordabilité de la Défense, l'Équipe de la Défense renforcera les capacités militaires clés en gérant les investissements de chacun des quatre piliers de la SDCD : le personnel, l'équipement, la disponibilité opérationnelle et l'infrastructure.

Plans pour réaliser la priorité

- Améliorer la gestion du PI de manière à équilibrer les exigences de la SDCD;
- S'attaquer au « labyrinthe de règles » au sein de la Défense;
- Faire progresser l'initiative d'approvisionnement de la Défense;
- Améliorer l'intégration des risques et du rendement aux processus de planification et de gestion de la Défense;
- Continuer à renforcer les principaux contrôles internes;
- Mettre en œuvre la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) en collaboration avec les autres ministères;
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie environnementale de la Défense;
- Participer au plan *Avantage Canada*; et
- Transformer la structure de commandement et de contrôle des FC.

Cadre relatif aux rapports sur le rendement et à la planification de la Défense

Le diagramme ci-dessous montre l'harmonisation de l'AAP, des principaux risques et des priorités de la Défense avec la SDCD. Ce cadre constitue la base pour communiquer l'historique de la planification de la Défense par l'intermédiaire du présent rapport.

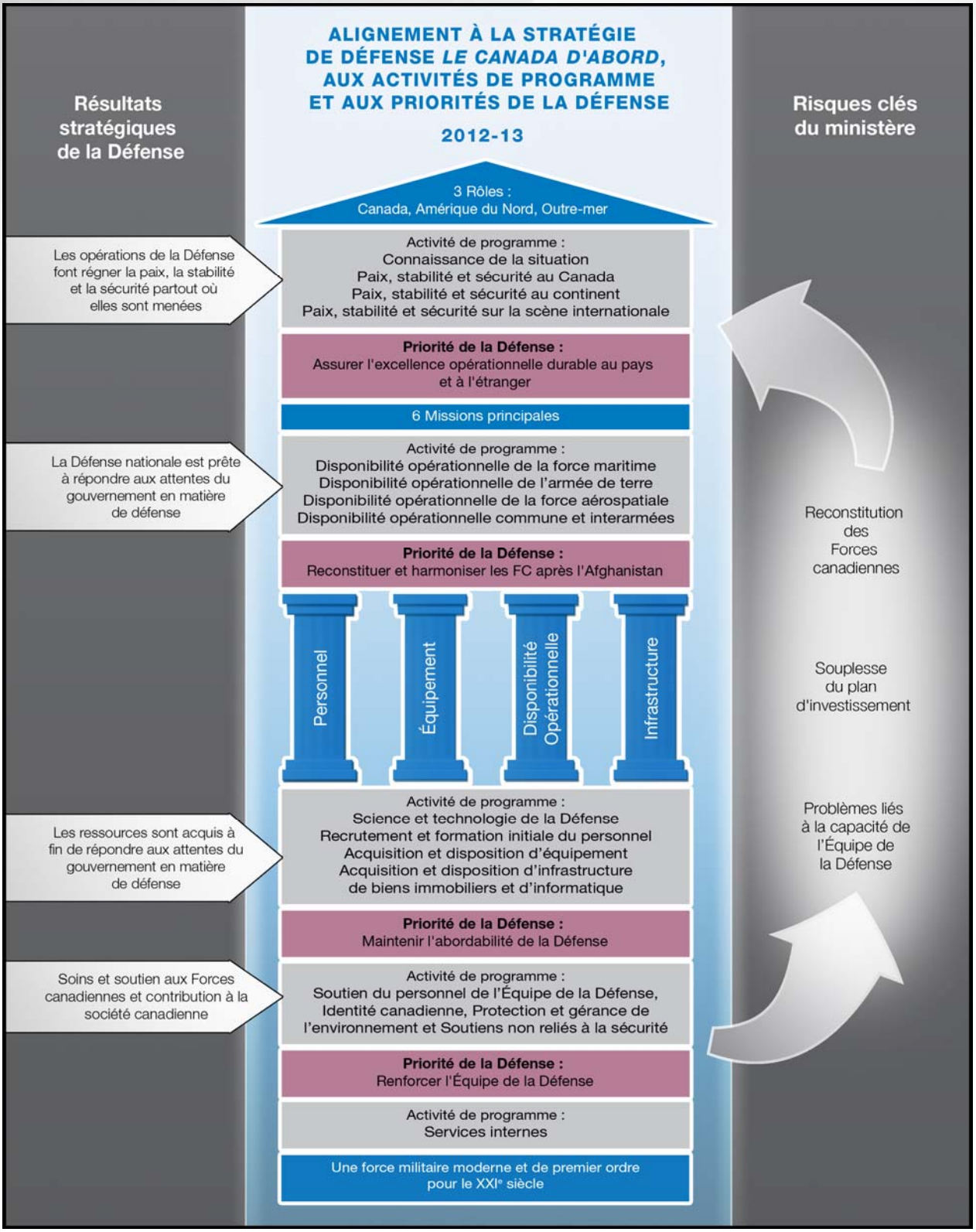

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense

Sommaire de la planification

Au cours de l'AF 2012-2013, les FC continueront de maintenir la capacité de mener un éventail de missions au pays et à l'étranger en collaboration avec nos partenaires pangouvernementaux et internationaux. Les FC continueront à prêter main-forte aux Canadiens qui ont besoin d'aide comme ce fut le cas en 2011 lors de l'écrasement d'un avion de la First Air dans le Nord, des inondations qui ont eu lieu au Manitoba et au Québec, et des incendies qui ont ravagé la Saskatchewan et le Nord de l'Ontario. La Défense continuera également d'appuyer les opérations multinationales de répression du trafic des drogues dans les Caraïbes et dans le Pacifique Est, contribuant ainsi à perturber l'acheminement de drogues illicites vers les collectivités canadiennes. De plus, elle prendra part à d'autres types d'opérations, notamment celles visant à contrer l'immigration clandestine.

Les FC continueront de contribuer de façon importante à la sécurité internationale, comme elles l'ont fait en Afghanistan. Par exemple, dans le cadre de l'opération *Attention* et de la participation du Canada à la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan (NTM-A), les FC offrent des services de formation et de perfectionnement professionnel aux forces de sécurité nationale de l'Afghanistan, notamment l'Armée nationale afghane et la Police nationale afghane. Les Canadiens concentrent surtout leurs efforts à Kaboul et à Mazar-e-Sharif. Des membres des FC occuperont des postes de commandement et des postes liés à l'élaboration de l'instruction, et offriront de l'instruction dans des domaines tels que le leadership, les soins de santé et l'alphabétisation. Ils offriront également une formation de base aux soldats et aux policiers afghans sur les compétences professionnelles.

Le travail des FC a également des répercussions ailleurs dans la région. Le Canada participe au processus de paix au Moyen-Orient en appuyant les efforts déployés par le Coordonnateur de la sécurité des États-Unis (United States Security Coordinator) [USSC] qui visent à mettre sur pied une capacité de sécurité en Palestine dans le cadre de l'opération *Proteus*. L'expertise des FC, la souplesse de celles-ci de même que leur accès privilégié à la bande de Gaza constituent des éléments essentiels de la mission de l'USSC. L'opération *Proteus* vise essentiellement à réformer le secteur de la sécurité de l'Autorité palestinienne (AP). Dans le cadre des nombreux projets réalisés, l'USSC a reçu l'appui nécessaire afin de mettre sur pied, d'équiper et de former 10 bataillons spéciaux composés chacun de 500 membres faisant tous partie des Forces de sécurité nationale palestiniennes, qui constituent l'organisation principale chargée de la sécurité dans les gouvernorats de la bande de Gaza.

Les FC ont également fait preuve d'un degré élevé de préparation en vue de déploiements ailleurs dans le monde à la demande du gouvernement du Canada, comme le démontre notre participation à l'opération *Mobile* en Libye, dirigée par l'OTAN. La Défense s'assurera que les troupes sont prêtes à participer à des opérations internationales semblables dans l'avenir, à la demande du gouvernement du Canada.

La Défense poursuivra la modernisation des FC en faisant progresser de nombreux projets clés tout en cherchant à réaliser de nouvelles économies. Au cours de l'AF 2012-2013, la Défense devra :

- réévaluer le Plan d'investissement afin d'équilibrer les exigences de la Stratégie de défense Le Canada d'abord;
- simplifier le processus d'acquisition et les rapports avec les autres ministères, dont Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC);
- soutenir les autres ministères dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). Grâce à ces activités et à d'autres activités, la Défense continuera de répondre aux attentes du gouvernement du Canada et de la population canadienne.

Grâce à ces activités et à d'autres activités, la Défense continuera de répondre aux attentes du gouvernement du Canada et de la population canadienne.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
20 110 453	**20 433 751**	**21 171 750**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

2012–2013	2013–2014	2014–2015
95 100	**94 100**	**93 496**

Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense, Groupe du Chef du personnel militaire, Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les ressources humaines et le personnel de la Force de réserve, veuillez consulter la Section IV : Autres points d'intérêt.

Résultat stratégique : Les opérations de la Défense contribuent à améliorer la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées

Indicateurs de rendement	Objectifs
% d'effet réalisé (pour l'ensemble des commandements)	80-100 %

Sommaire de la planification

Activité de programme	Dépenses prévues en 2011–2012	Dépenses prévues			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012–2013	2013–2014	2014–2015	
Connaissance de la situation	666 181	396 047	395 478	409 843	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Paix, stabilité et sécurité à l'échelle nationale	293 074	295 703	304 315	315 667	Un Canada en sécurité
Paix, stabilité et sécurité à l'échelle continentale	207 845	184 687	189 717	197 576	Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux
Paix, stabilité et sécurité à l'échelle internationale	2 197 478	1 719 881	1 451 412	1 310 785	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Total des dépenses prévues		**2 596 318**	**2 340 922**	**2 233 873**	

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.
Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Résultat stratégique : La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense

Indicateurs de rendement	Objectifs
% de disponibilité opérationnelle des forces maritime, terrestre et aérospatiale combinées	98-100 %

Sommaire de la planification

Activité de programme	Dépenses prévues en 2011–2012	Dépenses prévues			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012–2013	2013–2014	2014–2015	
Disponibilité opérationnelle de la force maritime	2 254 649	2 290 638	2 197 164	2 228 282	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Disponibilité opérationnelle de la force terrestre	3 721 144	3 599 768	3 338 569	3 432 141	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Disponibilité opérationnelle de la force aérienne	1 940 724	1 911 012	1 826 385	1 885 289	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Disponibilité opérationnelle interarmées et commune	2 293 342	2 339 309	2 281 953	2 307 837	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Total des dépenses prévues		**10 140 727**	**9 644 071**	**9 853 548**	

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.
Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Résultat stratégique : Les ressources sont acquises afin de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense

Indicateurs de rendement	Objectifs
Le rendement par rapport à la SDCD mesuré au moyen du plan d'investissement et des plans d'activités	95-100 %

Sommaire de la planification

Activité de programme	Dépenses prévues en 2011–2012	Dépenses prévues			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012–2013	2013–2014	2014–2015	
Science et technologie pour la défense	323 282	296 821	288 459	308 948	Économie axée sur l'innovation et le savoir
Recrutement et formation initiale du personnel	1 430 929	1 184 910	1 155 219	1 187 077	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Acquisition et élimination du matériel	2 437 931	3 030 240	4 169 829	4 803 448	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Acquisition et aliénation d'infrastructures informatiques et de biens immobiliers	614 058	559 986	565 296	487 268	Solide croissance économique
Total des dépenses prévues		**5 071 958**	**6 178 802**	**6 786 741**	

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.
Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Résultat stratégique : Soins et soutien aux FC et contribution à la société canadienne

Indicateurs de rendement	Objectifs
% de la population appuyant les Forces canadiennes	85-100 %

Sommaire de la planification

Activité de programme	Dépenses prévues en 2011–2012	Dépenses prévues			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012–2013	2013–2014	2014–2015	
Soutien au personnel de l'Équipe de la Défense	801 961	707 135	697 903	725 357	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale
Identité canadienne	363 935	349 478	323 801	333 230	Culture et patrimoine canadiens dynamiques
Protection et gérance de l'environnement	196 785	128 955	120 246	55 212	Environnement propre et sain
Soutien non lié à la sécurité	9 341	5 628	5 622	4 202	Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens
Total des dépenses prévues		**1 191 195**	**1 147 572**	**1 118 002**	

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.
Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Sommaire de la planification

Activité de programme	Dépenses prévues en 2011–2012	Dépenses prévues		
		2012–2013	2013–2014	2014–2015
Services internes	**1 091 864**	**1 110 256**	**1 122 383**	**1 179 586**

Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) fait état de l'engagement du gouvernement du Canada à faire preuve d'une plus grande transparence lorsqu'il s'agit de prendre des décisions environnementales en exprimant clairement ses objectifs stratégiques en matière d'environnement. La Défense veille à ce que la prise en compte de ces résultats fasse partie intégrante de son processus décisionnel. En particulier, par l'intermédiaire du processus d'évaluation environnementale stratégique (EES) du gouvernement fédéral, toute nouvelle initiative liée à une politique, à un plan ou à un programme comprend une analyse de son incidence sur l'atteinte des objectifs de la SFDD. Les résultats de l'EES sont rendus publics lorsqu'une initiative est annoncée, démontrant ainsi l'engagement du Ministère à l'égard de l'atteinte des objectifs de la SFDD.

La Défense contribue au thème IV : Réduire l'empreinte environnementale, en commençant par le gouvernement, comme le démontre l'identificateur visuel ci-dessous.

Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale – En commençant

Ces contributions sont les composantes des activités de programme suivantes et sont expliquées plus en détail dans la *Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique* :

- *Acquisition et élimination du matériel*
- *Acquisition et aliénation d'infrastructures informatiques et de biens immobiliers*
- *Protection et gérance de l'environnement*
- *Services internes*

Une stratégie environnementale de la Défense (SED) sera également mise en œuvre afin de tenir compte de l'ampleur des efforts déployés par la Défense en matière d'environnement et de développement durable, et de son engagement envers ceux-ci, notamment l'importante contribution de la Défense à la SFDD du gouvernement du Canada. Les thèmes opérationnels de la SED seront harmonisés avec les activités de programme de l'AAP du Ministère pour démontrer leur pertinence quant à la réalisation des résultats stratégiques qui appuient la SDCD.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des activités de la Défense à l'appui du développement durable, veuillez consulter la Section II du présent RPP et le site Internet qui se trouve à l'adresse suivante : http://www.vcds-vcemd.forces.gc.ca/sites/page-fra.asp?page=5609. Pour obtenir des renseignements détaillés sur la SFDD, veuillez consulter le site Internet qui se trouve à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/dd-sd/.

Profil des dépenses

Dépenses prévues

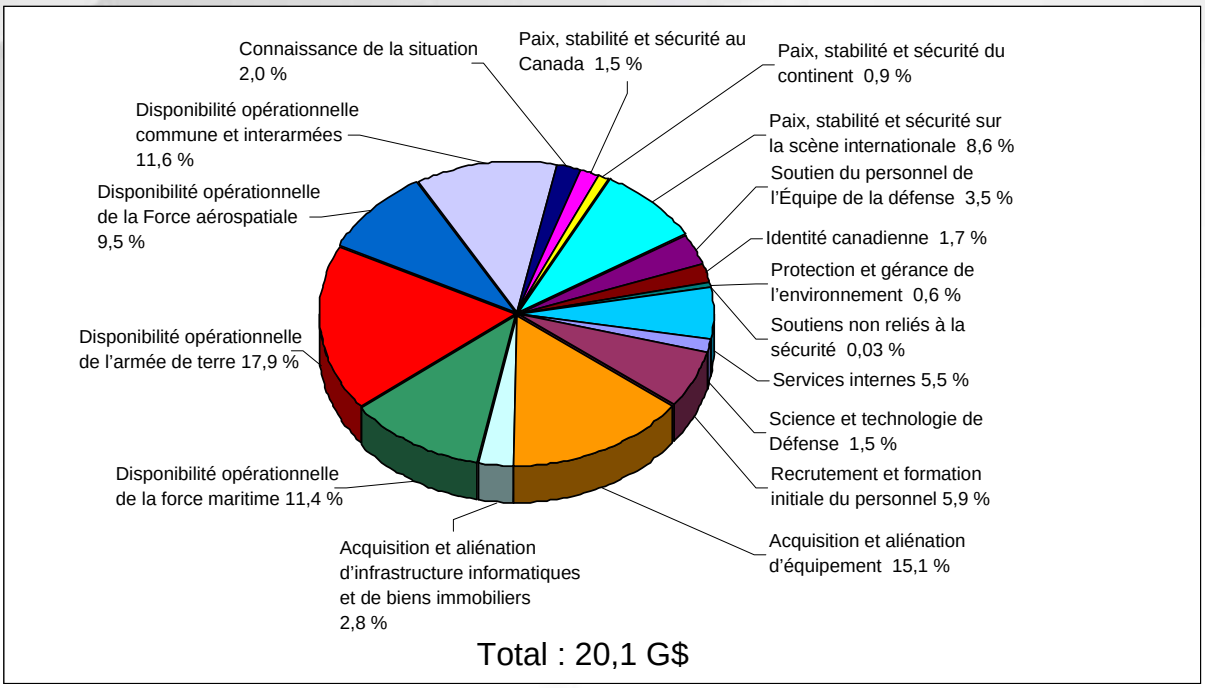

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement à 100 %.
Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Tendance en matière de dépenses

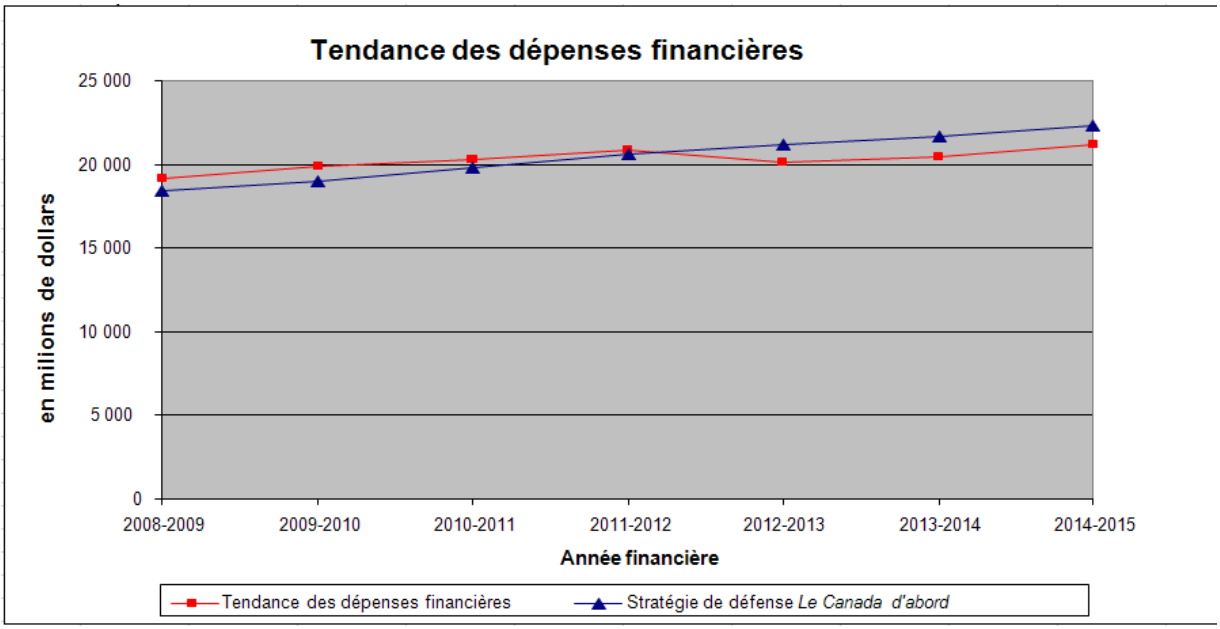

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Le changement observé dans la tendance en matière de dépenses entre l'AF 2011-2012 et l'AF 2012-2013 est principalement attribuable à des éléments dont il est question dans les autorisations de dépenser pour l'AF 2011-2012, mais dont il n'est pas question dans les autorisations de dépenser pour les AF 2012-2013 à 2014-2015; il s'agit notamment des revues continues des dépenses du

Ministère, de la création de Services partagés Canada et de la création du Centre de la sécurité des télécommunications Canada en tant qu'organisme autonome.

Budget des dépenses par crédit

Pour obtenir des renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le Budget principal des dépenses de 2012-2013. Une version électronique du Budget principal des dépenses est disponible à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20122013/p2-fra.asp.

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

La Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique présente les plans d'action de la Défense pour l'AF 2012-2013 selon chacun de ses résultats stratégiques et chacune de ses activités de programme connexes. Lorsque les activités de programme correspondent à des priorités de la Défense ou à des risques organisationnels, ces correspondances sont indiquées. Des plans d'action connexes à l'appui des priorités de la Défense, ainsi que des stratégies de mesures contre les risques, sont présentés.

Résultats stratégiques	Activités de programme
(Cliquer sur le titre pour passer directement à un résultat ou à une activité)	
Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées.	Connaissance de la situation
	Paix, stabilité et sécurité au Canada
	Paix, stabilité et sécurité du continent
	Paix, stabilité et sécurité à la scène internationale

Résultat stratégique : Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées

La Défense joue trois rôles pour le bénéfice des Canadiens : assurer la défense du Canada, assurer la défense de l'Amérique du Nord et contribuer à la paix, à la stabilité et à la sécurité sur la scène internationale. Ce résultat stratégique décrit ces rôles assumés par la Défense par rapport aux visées énoncées dans la SDCD.

Activité de programme[7] : Connaissance de la situation

Le gouvernement du Canada et la Défense ont besoin d'une image de sécurité exacte et opportune, ainsi que d'une connaissance exhaustive de la situation et de la menace qui pèse sur le Canada et les autres pays. Ce programme procure à la Défense des services de renseignement crédibles, fables et constants à l'appui des prises de décisions et des opérations militaires, ainsi que du soutien aux autres ministères pour la défense et la sécurité du Canada. Les activités sont liées au renseignement géospatial, au renseignement par imagerie, au renseignement d'origine électromagnétique et à la contre-ingérence. Le programme assure également l'acquisition et l'utilisation d'information venant de l'infrastructure d'information mondiale afin de fournir du renseignement étranger à l'appui des priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement. Pour ce faire, on collectera, diffusera et analysera de l'information électronique. Le programme permettra de fournir des conseils, des directives et des services qui aideront à la protection des renseignements électroniques et des infrastructures d'information importantes pour le gouvernement du Canada, ainsi que de l'aide technique et opérationnelle aux organismes fédéraux de maintien de l'ordre et de sécurité dans l'exercice de leurs fonctions légitimes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
396 047	**395 478**	**409 843**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	1 715	1 715	1 715
Civils	459	441	421
TOTAL	**2 174**	**2 156**	**2 136**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
La promotion des intérêts du Canada est assurée grâce à des avantages sur le plan technique et de l'information, en particulier dans le domaine de la sécurité.	% de temps pendant lequel le réseau protégé permanent est disponible en dehors des périodes de maintenance (disponibilité du réseau).	98,5-100 %
Amélioration de la connaissance de la situation en matière de défense, de sécurité et d'affaires internationales.	% de nouvelles technologies et de processus ayant fait l'objet d'une enquête réussie.	100 % dans les délais

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger.

- Afin d'accroître la connaissance de la situation, la Défense continuera d'améliorer l'intégration et la synchronisation de la connaissance de l'ensemble des domaines pour le bénéfice du Canada, de même que les approches utilisées;
- Le renseignement de la Défense continuera de favoriser des relations plus étroites avec ses partenaires alliés internationaux et nationaux afin de tirer parti des efforts actuels en matière d'échange d'information et de technologies;
- Le renseignement de la Défense appuiera les priorités du gouvernement du Canada et du Ministère en matière de renseignement, en se fondant sur les efforts cohésifs que déploie la collectivité du renseignement; et
- Pour soutenir son activité diplomatique militaire, la Défense rééquilibrera son affectation d'attachés militaires afin de maximiser la capacité du Ministère à nouer des liens avec des partenaires internationaux d'importance.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Gestion de l'information (GI)/technologie de l'information (TI) sécurisée et intégrée

- Notre système d'information et de renseignement dépend entièrement d'un réseau d'outils de GI/TI sécurisé et intégré. Les alliés ont des attentes élevées en ce qui concerne notre capacité à assurer la sécurité de l'information échangée. La Défense travaille au développement d'activités de programme (comme le Programme de modernisation de la cryptographie au Canada) spécialement conçues pour atténuer ce risque.

Sécurité de la Défense

- Il y a un risque que les menaces éventuelles ne puissent être contrôlées par des moyens traditionnels, particulièrement en ce qui concerne les nouveaux domaines comme le cyberespace. Afin d'atténuer davantage ce risque, la Défense cherchera à accroître sa capacité à défendre le Canada et à tirer parti de l'information pour cibler les menaces dans les nouveaux domaines de guerre.

Activité de programme : Paix, stabilité et sécurité au Canada

Dans le cadre de ce programme, les Forces canadiennes mènent des opérations en vue d'assurer la sécurité des Canadiens et la défense du Canada. Ces opérations comprennent la protection de la souveraineté du Canada, l'intervention en cas de catastrophe ou de crise humanitaire au pays, le soutien lié aux besoins en matière de sécurité nationale, ainsi que la recherche et le sauvetage. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces au Canada. Le Commandement Canada est chargé de la conduite de toutes les opérations que les Forces canadiennes mènent au pays, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense du Canada.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
295 703	**304 315**	**315 667**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	790	790	790
Civils	84	81	77
TOTAL	**874**	**871**	**867**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Afin de répondre aux attentes du public et de tous les ordres de gouvernement, les FC agiront comme chef de file dans le cadre d'événements liés à la défense et offriront du soutien en réponse à des événements liés à la sécurité ainsi qu'en réponse à des crises et à des situations d'urgence nationales, à la demande du gouvernement du Canada.	% de l'intention du commandant ayant été réalisé grâce à l'efficacité de la planification et à l'exécution d'opérations de protection, de sécurité, de défense et de soutien.	80-100 %
	% d'effets obtenus grâce à la planification et à l'exécution d'opérations de protection, de sécurité, de défense et de soutien.	80-100 %
	% des tâches essentielles assignées exécutées grâce à la planification et l'exécution d'opérations de protection, de sécurité, de défense et de soutien.	80-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger.

- La Défense conservera une capacité à disponibilité opérationnelle élevée afin d'intervenir en cas de menaces, de défis sur le plan de la sécurité et de crises au Canada;

- Afin d'accroître la capacité d'intervention stratégique/opérationnelle pour la défense et la sécurité du Canada, la Défense mettra en œuvre un plan de posture de la force et de disponibilité opérationnelle à l'intention des FC;
- Pour permettre la planification et le soutien de la présence du MDN et des FC dans le Nord, la Défense mettra en œuvre la stratégie régionale du MDN et des FC pour le Nord, et a publié la directive du Chef d'état-major de la Défense (CEMD)/du sous-ministre (SM) pour les FC dans le Nord du Canada;
- Afin d'améliorer la capacité de mener des opérations dans l'Arctique, la Défense va continuer de mener des opérations et des exercices dans le Nord, comme l'opération *Nanook*. La Défense cherchera également à trouver des façons de mieux appuyer les activités des FC dans l'Arctique;
- Afin d'assurer la sécurité et la sûreté de la population canadienne, la Défense continuera de fournir une capacité d'intervention de recherche et sauvetage (SAR) respectant les niveaux réglementaires, en collaboration avec les partenaires de mission SAR, dans la région de recherche et sauvetage (SRR) du Canada;
- Afin d'améliorer la sûreté et la sécurité de la population canadienne, la Défense continuera de mobiliser tous les partenaires de mission, en particulier les autres ministères et les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour garantir une approche pangouvernementale en vue de se préparer aux menaces, aux risques, aux situations d'urgence et aux crises à l'échelle nationale, et d'y réagir; et
- Pour assurer la sécurité des événements internationaux majeurs qui ont lieu au Canada, la Défense fournira des capacités militaires essentielles exceptionnelles qui appuieront les premiers efforts ministériels.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Capacité opérationnelle résiduelle limitée

- La Défense mettra en œuvre un plan de posture de la force et de disponibilité opérationnelle à l'intention des FC afin de définir les niveaux de disponibilité opérationnelle, conformément à la SDCD. Cela permettra au CEMD de surveiller la capacité des FC à mettre sur pied une capacité opérationnelle résiduelle.

Reconstitution des FC/capacité de l'Équipe de la Défense

- Le rapport entre la quantité de tâches à exécuter et le nombre de ressources disponibles représente un risque permanent. La Défense consacrera ses efforts à la mise en place de la capacité nécessaire pour exécuter les tâches conformément à la SDCD. La directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle sera utilisée pour maximiser la capacité de la Défense à exécuter une gamme diverse de tâches simultanément.

Activité de programme : Paix, stabilité et sécurité du continent

Dans le cadre de ce programme, les Forces canadiennes mènent des opérations, tant de façon indépendante que conjointement avec des alliés, en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Les activités dans le cadre de ce programme englobent les opérations menées sur le continent selon les prescriptions de la politique du gouvernement du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces pour la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Le Commandement Canada est chargé de la conduite de toutes les opérations menées sur le continent, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
184 687	**189 717**	**197 576**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	603	603	603
Civils	42	41	39
TOTAL	**645**	**644**	**642**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Répondre aux attentes des gouvernements et du public, c'est-à-dire que les forces armées de chaque État fournissent, sur demande, un soutien multinational (deux États ou plus) pour la défense, la sécurité et la protection.	% de l'intention du commandant réalisée (planification et exécution efficaces d'opérations [courantes et de contingence] sur le continent).	80-100 %
	% d'effets obtenus grâce à la planification et à l'exécution efficaces d'opérations (courantes et de contingence) sur le continent.	80-100 %
	% des tâches essentielles assignées exécutées grâce à la planification et à l'exécution efficaces d'opérations (courantes et de contingence) sur le continent.	80-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger

- La Défense conservera une capacité à disponibilité opérationnelle élevée afin d'intervenir en cas de menaces, de défis sur le plan de la sécurité et de crises en Amérique du Nord;

- En vue d'améliorer la paix, la stabilité et la sécurité à l'échelle continentale, la Défense continuera de collaborer à la planification et à la réalisation des opérations avec les principales organisations alliées du continent, comme le NORAD, le US NORTHCOM, le US SOUTHCOM et le US STRATCOM. Pour ce faire, la Défense continuera de fournir son apport essentiel à la US Joint Inter-Agency Task Force (South) en déployant ses forces navales et aériennes dans le cadre d'opérations antidrogues menées dans la région de l'Amérique centrale;
- La Défense continuera de favoriser l'engagement des hauts dirigeants pour assurer la coordination des efforts de défense et de sécurité à l'échelle continentale avec le Mexique et les États-Unis; et
- La Défense rétablira la contribution du Canada au Réseau de surveillance spatiale des États-Unis, ce qui nous fournira des données utiles et nous garantira l'accès aux données présentant un intérêt national pour le Canada. La mise en œuvre du projet de surveillance de l'espace fournira au Ministère les moyens nécessaires pour assurer la sécurité et la souveraineté des intérêts du Canada dans l'espace.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Capacité opérationnelle résiduelle limitée

- La Défense mettra en œuvre un plan de posture de la force et de disponibilité opérationnelle à l'intention des FC afin de définir les niveaux de disponibilité opérationnelle, conformément à la SDCD. Cela permettra au CEMD de surveiller la capacité des FC à mettre sur pied une capacité opérationnelle résiduelle.

Reconstitution des FC/capacité de l'Équipe de la Défense

- Le rapport entre la quantité de tâches à exécuter et le nombre de ressources disponibles représente un risque permanent. La Défense consacrera ses efforts à la mise en place de la capacité nécessaire pour exécuter les tâches conformément à la SDCD. La directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle sera utilisée pour maximiser la capacité de la Défense à exécuter une gamme diverse de tâches simultanément.

Activité de programme : Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale

Ce programme contribue à la paix et à la sécurité sur la scène internationale par l'entremise d'opérations des Forces canadiennes menées à l'échelle mondiale, dans tout le spectre des opérations de l'aide humanitaire jusqu'au combat, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, en vue d'obtenir des résultats opportuns et décisifs en appui aux intérêts nationaux du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces sur la scène internationale. Le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada est le commandement opérationnel chargé de toutes les opérations internationales des Forces canadiennes, à l'exception de celles menées uniquement par les éléments des Forces d'opérations spéciales.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
1 719 881	**1 451 412**	**1 310 785**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires – Force régulière	6 172	4 211	4 211
Militaires – Service de réserve de classe C	680	680	440
Civils	620	597	569
TOTAL	**7 472**	**5 488**	**5 220**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Répondre aux attentes des gouvernements et du public, c'est-à-dire fournir sur demande du soutien lié à la défense, à la sécurité et à la protection sur la scène internationale.	% de l'intention du commandant réalisé grâce à la planification et à l'exécution efficaces d'opérations internationale (courantes et de contingence) à l'étranger.	80-100 %
	% d'effets obtenus grâce à la planification et à l'exécution efficaces d'opérations internationale (courantes et de contingence) à l'étranger.	80-100 %
	% des tâches essentielles assignées exécutées grâce à la planification et à l'exécution efficaces d'opérations internationale (courantes et de contingence) à l'étranger.	80-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger reconstituer et harmoniser les FC après la transition à la mission de formation en Afghanistan

- La Défense conservera une capacité à disponibilité opérationnelle élevée afin d'intervenir en cas de menaces, de défis sur le plan de la sécurité et de crises hors du continent nord-américain;
- Les FC miseront sur leur bon rendement au combat en Afghanistan pour assumer leur nouveau rôle de formateur, dans leur apport significatif à la mission de formation de l'OTAN (NTM-A) en Afghanistan dans le cadre de l'opération *Attention* jusqu'en 2014;
- La Défense continuera de fournir du soutien en cas d'urgence aux autres ministères à Kaboul pendant le déploiement de la NTM-A, conformément à la stratégie pangouvernementale sur les incidents critiques pour les civils en mission en Afghanistan;
- La Défense déploiera des forces qui contribueront à la sécurité maritime internationale au moyen d'un navire déployé à l'avant;
- La Défense continuera d'améliorer la prestation de services de soutien dans le cadre d'opérations de déploiement au moyen de l'élaboration de concepts et de capacités de soutien futurs et de la publication d'une doctrine de soutien opérationnel afin de réduire au minimum les risques et de faire une utilisation optimale des ressources de soutien limitées;
- La Défense respectera ses obligations envers l'OTAN par sa participation à des exercices et le déploiement de forces lors de missions de l'OTAN, selon les directives du gouvernement;
- Pour soutenir son activité diplomatique militaire, la Défense a créé une stratégie d'engagement global qui sert de base pour l'élaboration de plans d'engagement exhaustifs en vue de promouvoir la collaboration stratégique avec des partenaires internationaux d'importance. Ainsi, la Défense concentrera d'abord ses efforts sur l'amélioration des relations en matière de défense militaire et de sécurité avec les pays clés de l'hémisphère occidental;
- En plus de sa participation à des tribunes multilatérales, la Défense s'efforcera encore de miser sur ses relations bilatérales et multinationales actuelles en matière de paix et de sécurité, ou d'établir de nouvelles relations, de manière à accroître le travail de collaboration afin de soutenir les initiatives d'emploi et de mise sur pied de la force interarmées multinationale menant à une interopérabilité accrue; et

- La Défense satisfera aux besoins en personnel pour appuyer l'ONU, l'OTAN et des missions indépendantes, tel qu'il est indiqué sur cette carte :

Carte en vigueur à compter du 21 février 2012

<u>Risques ministériels</u> associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Capacité opérationnelle résiduelle limitée

- La Défense mettra en œuvre un plan de posture de la force et de disponibilité opérationnelle à l'intention des FC afin de déterminer les niveaux de disponibilité opérationnelle, conformément à la SDCD. Cela permettra au CEMD de surveiller la capacité des FC à mettre sur pied une capacité opérationnelle résiduelle.

Reconstitution des FC/capacité de l'Équipe de la Défense

- Le rapport entre la quantité de tâches à exécuter et le nombre de ressources disponibles représente un risque permanent. La Défense consacrera ses efforts à la mise en place de la capacité nécessaire pour exécuter les tâches conformément à la SDCD. La directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle sera utilisée pour maximiser la capacité de la Défense à exécuter une gamme diverse de tâches simultanément.

Résultats stratégiques	Activités de programme
(Cliquer sur le titre pour passer directement à un résultat ou à une activité)	
La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense	Disponibilité opérationnelle de la Force maritime
	Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre
	Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale
	Disponibilité opérationnelle commune et interarmées

Résultat stratégique : La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense

Ce résultat explique comment les ressources sont utilisées pour que les FC atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle approprié de manière à permettre à la Défense d'assurer la protection du Canada et de ses intérêts, au pays et à l'étranger.

Activité de programme : Disponibilité opérationnelle de la force maritime

Ce programme procure au Canada une Force maritime plurifonctionnelle et apte au combat. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces maritimes pertinentes, souples et aptes au combat capables de mener à bien un éventail de tâches, dictées par le gouvernement, dans un délai prescrit. Pour ce faire, on s'assure que les forces maritimes atteignent un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel maritimes. Cela comprend la formation et l'équipement des forces et la prestation de leurs moyens de déploiement, leur maintien en puissance et leur retour afin qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada au pays, sur le continent et à l'étranger.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
2 290 638	**2 197 164**	**2 228 282**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	7 840	7 840	7 840
Civils	4 887	4 702	4 481
TOTAL	**12 727**	**12 542**	**12 321**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Un nombre suffisant d'unités navales sont prêtes à mener des opérations nationales et internationales, y compris des opérations de combat, à la demande du gouvernement du Canada.	Disponibilité des navires en service aux fins de déploiement.	conformité de 98 % à 100 % à la *politique de préparation et de soutien*

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Reconstituer et harmoniser les FC après les opérations en Afghanistan

- Pour assurer la disponibilité opérationnelle de la force maritime qui permettra de mettre en œuvre la directive du CEMD sur la reconstitution, la Marine royale canadienne (MRC) évaluera le matériel et les éléments de soutien, élaborera des stratégies visant à combler les lacunes en matière de disponibilité opérationnelle de l'équipement maritime, et élaborera des plans par priorités afin d'atteindre les niveaux de disponibilité opérationnelle maritime;
- La MRC entreprendra la transition de son organisation vers une structure équilibrée permanente selon les axes fonctionnels du développement des forces, de la mise sur pied d'une force et de l'emploi d'une force.

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger

- La MRC publiera un nouveau concept maritime stratégique à l'intention des FC;
- Pour assurer la disponibilité opérationnelle de la force maritime aux fins du maintien d'une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger, la MRC accroîtra ses capacités afin d'assurer la présence de forces maritimes interarmées et intégrées sur les littoraux;[8]
- La MRC atteindra l'état stable opérationnel de sous-marins de classe *Victoria* en 2013; et
- Les sous-marins de classe Victoria seront aptes à effectuer des déploiements sous-marins stratégiques d'ici le 31 décembre 2015.

Renforcer l'Équipe de la Défense

- La MRC célébrera son patrimoine, sa culture navale distincte et son rôle dans l'histoire militaire du Canada;
- La MRC concentrera ses efforts, avec compassion et empathie, sur le bien-être des membres de l'Équipe de la Défense et de leurs familles dans sa zone de responsabilité.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Reconstitution des FC (principaux risques) et capacité opérationnelle résiduelle limitée

- Afin d'atténuer les effets de la diminution du temps de service en mer de notre personnel au cours de la mise en œuvre du programme de modernisation de la classe *Halifax*, la MRC affectera des membres du personnel sélectionnés aux marines alliées et aux marines des pays dont nous partageons les valeurs, pour conserver et accroître les compétences navales de base ainsi que notre expérience dans tous nos grades.

Conformité aux normes en matière d'infrastructure et d'environnement

- La MRC continuera d'investir dans l'entretien et la réparation afin de faire preuve d'une saine gérance et d'améliorer la conformité à la réglementation gouvernementale. La priorité sera accordée aux besoins liés à la santé et à la sécurité des employés du MDN et des membres des FC ainsi qu'à la disponibilité et aux opérations maritimes.

Activité de programme : Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre

Ce programme procure au Canada une Armée de terre plurifonctionnelle et apte au combat. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces terrestres pertinentes, souples et aptes au combat qui sont efficaces dans tout le spectre des conflits, du maintien de la paix à la guerre, en passant par la construction de nation. Pour ce faire, on s'assure que les forces terrestres atteignent un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la force terrestre, en plus de dispenser de l'instruction individuelle et collective en vue de préparer les forces terrestres à défendre les intérêts du Canada au pays, sur le continent et à l'étranger.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
3 599 768	**3 338 569**	**3 432 141**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	15 173	17 134	17 134
Civils	4 992	4 804	4 578
TOTAL	**20 165**	**21 938**	**21 712**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Un nombre suffisant d'unités de la force terrestre est prêt à exécuter et à diriger des opérations au pays et à l'étranger, y compris des opérations de combat dans tout le spectre des conflits, selon les directives du gouvernement du Canada.	Pourcentage de la capacité selon les directives du CEMD sur la posture de la force pour l'engagement principal à l'échelle internationale.	100 %
	Pourcentage de la capacité selon les directives du CEMD sur la posture de la force pour l'engagement secondaire à l'échelle internationale.	100 %
	Pourcentage de la capacité selon les directives du CEMD sur la posture de la force pour les tâches permanentes et intérieures du gouvernement du Canada.	100 %
L'Armée canadienne (AC) peut poursuivre ses activités de mise sur pied de la force et maintenir l'état actuel du personnel, de l'équipement et de l'infrastructure, ce qui permet d'assurer le maintien à long terme de la force terrestre.	Évaluation de la soutenabilité de l'AC.	3 (Selon une échelle de notation de 1 à 3, dans laquelle : 3 = vert, 2 = jaune, 1= rouge)

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Reconstituer et harmoniser les FC après les opérations en Afghanistan

- Réaliser des initiatives en matière de disponibilité opérationnelle après 2011;
- Planifier et mettre au point les capacités afin de répondre aux initiatives en matière de reconstitution et de disponibilité opérationnelle.

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger

- L'AC validera et mettra à jour ses concepts d'emploi de la force afin d'en assurer la réussite continue dans l'avenir;
- L'AC se préparera à intégrer la famille de véhicules de combat terrestre dans ses unités opérationnelles et à améliorer les plans visant à assurer leur soutenabilité à long terme;
- Afin de protéger les structures de la force opérationnelle, l'AC procédera à la réduction de ses structures de soutien de service et à leur harmonisation.

Renforcer l'Équipe de la Défense

- L'AC célébrera son patrimoine et son rôle dans l'histoire du Canada en accordant la priorité à la guerre de 1812 et à des désignations royales choisies;
- Les FC continueront de respecter et de valoriser la contribution des familles concernant la disponibilité opérationnelle de l'AC; et
- Les FC consolideront la force par l'intermédiaire d'une culture axée sur la santé et la condition physique optimales.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Reconstitution des FC

- L'AC utilise un plan de disponibilité opérationnelle gérée pour procéder à l'affectation des ressources et à l'établissement des calendriers d'instruction afin de veiller à ce que les forces convenables soient instruites, dotées en personnel et équipées de manière à atteindre les objectifs de la SDCD;
- D'ici l'automne 2012, à la suite d'une période de reconstitution, l'AC sera en mesure d'assurer la direction d'un engagement principal à l'échelle internationale tout en maintenant sa participation actuelle à l'opération *Attention*;
- L'AC appliquera les leçons retenues dans le cadre de sa mission de combat qui a récemment pris fin dans le Sud de l'Afghanistan, et s'assurera que les nouveaux outils des FC, tels que les véhicules aériens sans pilote (petits et miniaturisés), les cellules d'information toutes sources, les systèmes de surveillance continuelle, les groupes de travail sur les activités d'influence, ainsi que les groupes de travail sur la lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance (C-IED), sont adéquatement intégrés dans les structures de la force opérationnelle; et
- L'AC augmente le nombre de ressources qui seront instruites dans des environnements précis (montagne, jungle, littoral/rive, Arctique) afin de disposer des compétences nécessaires pour opérer à l'échelle internationale et d'éviter de se fier trop aveuglément à son expérience passée au moment de planifier ses missions futures.

Capacité opérationnelle résiduelle limitée

- L'AC utilise un plan de disponibilité opérationnelle gérée pour procéder à l'affectation des ressources et à l'établissement des calendriers d'instruction afin de veiller à ce que les forces convenables soient instruites, dotées en personnel et équipées de manière à atteindre les objectifs de la SDCD;
- L'AC continuera d'accorder la priorité aux infrastructures et de tirer le maximum des ressources restreintes qui lui sont affectées; et
- L'AC se prépare à réagir aux situations d'urgence internationales par l'intermédiaire des unités d'intervention immédiate de la Force régulière et des groupes-bataillons territoriaux de la Force de réserve. Conformément au plan de disponibilité opérationnelle gérée, un quartier général de la brigade et du groupement tactique apte au combat sera disponible à l'automne 2012 pour intervenir en cas de situations d'urgence internationales dans un environnement non permissif. D'ici là, l'AC demeure capable de produire un groupement tactique échelonnable aux fins de déploiement préliminaire vers un environnement permissif, en réponse à une crise internationale.

Conformité aux normes en matière d'infrastructure et d'environnement

- L'AC continuera d'investir dans l'entretien et la réparation afin de faire preuve d'une saine gérance et d'améliorer la conformité à la réglementation gouvernementale. La priorité sera accordée aux besoins liés à la santé et à la sécurité des employés du MDN et des membres des FC ainsi qu'à la disponibilité et aux opérations terrestres.

Activité de programme : Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale

Ce programme procure au Canada une Force aérienne plurifonctionnelle apte au combat. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces aérospatiales pertinentes, souples et aptes au combat capables d'accomplir tout l'éventail de tâches dictées par le gouvernement dans le délai prescrit. Pour ce faire, on s'assure que les forces aérospatiales atteignent un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel lié à l'aérospatiale. Cela comprend la formation et l'équipement des forces aérospatiales et la prestation de leurs moyens de déploiement, de leur maintien en puissance et leur retour pour qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada au pays, sur le continent et à l'étranger.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
1 911 012	**1 826 385**	**1 885 289**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	8 299	8 299	8 299
Civils	2 188	2 105	2 006
TOTAL	**10 487**	**10 404**	**10 305**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
L'obtention de forces aérospatiales pertinentes, souples et efficaces, prêtes à mener des opérations au pays et à l'étranger suivant les directives du gouvernement du Canada.	% de disponibilité opérationnelle des unités (personnel et équipement).	de 98 % à 100 % des exigences énoncées dans le plan de disponibilité opérationnelle gérée

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Reconstituer et harmoniser les FC après les opérations en Afghanistan

- L'Aviation royale canadienne (ARC) réalisera la composante applicable de la reconstitution des FC en fonction de la directive du CEMD;
- Pour assurer la disponibilité opérationnelle de la Force aérienne, l'ARC évaluera le matériel et les éléments de soutien, élaborera des stratégies visant à combler les lacunes en matière de disponibilité opérationnelle de l'équipement aérospatial, et élaborera des plans par priorités afin d'atteindre les niveaux de disponibilité opérationnelle aérospatiale.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Reconstitution des FC (risque principal)

- Les engagements de l'ARC seront équilibrés de manière à garantir la capacité à répondre aux exigences énoncées en matière de disponibilité opérationnelle;
- Les leçons retenues dans le cadre des opérations en Asie du Sud-ouest feront l'objet d'un examen afin de dégager des recommandations en matière de nouveaux investissements ou d'adaptations des tactiques et des procédures; et
- Les engagements nationaux et internationaux seront examinés afin d'établir des niveaux de disponibilité opérationnelle réalistes.

Capacité opérationnelle résiduelle limitée

- Les FC maintiendront des unités opérationnelles d'intervention rapide prêtes en tout temps et réparties géographiquement à l'échelle du pays pour répondre aux exigences en matière de contingence;
- Les structures de commandement et de contrôle aériens stratégiques, opérationnelles et déployables seront examinées afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience; et
- Les tableaux d'effectifs et de dotation feront l'objet d'un examen afin d'harmoniser et de concilier les besoins en soutien et les besoins opérationnels.

Conformité aux normes en infrastructure et aux normes environnementales

- L'ARC continuera d'investir dans l'entretien et la réparation afin de faire preuve d'une saine gérance et d'améliorer la conformité à la réglementation gouvernementale. La priorité sera accordée aux besoins liés à la santé et à la sécurité des employés du MDN et des membres des FC ainsi qu'à la disponibilité et aux opérations aérospatiales.

Activité de programme : Disponibilité opérationnelle commune et interarmées

Ce programme assure que la Défense est prête à mener des opérations interarmées, selon les directives du gouvernement, en vue de répondre aux besoins nationaux, continentaux et internationaux dans les délais prescrits. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces qui participeront à des activités, des opérations et des organisations auxquelles prennent part des éléments d'au moins deux services (p. ex. la Force maritime, l'Armée de terre, la Force aérienne). Pour ce faire, on doit dispenser de l'instruction interarmées et commune, équiper les forces et leur fournir des moyens de se déployer dans un environnement interarmées.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
2 339 309	**2 281 953**	**2 307 837**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	6 837	6 837	6 837
Civils	4 276	4 115	3 921
TOTAL	**11 113**	**10 952**	**10 758**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
La Défense est prête à organiser et à déployer une combinaison d'au moins deux services dans le but de répondre aux besoins inhérents aux tâches qui lui sont assignées.	% de disponibilité opérationnelle chez les unités/éléments interarmées qui doivent atteindre un niveau élevé de disponibilité opérationnelle.	98-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Reconstituer et harmoniser les FC après les opérations en Afghanistan

- La Défense exécutera les éléments interarmées applicables de la reconstitution des FC en fonction des directives du CEMD;
- La Défense continuera d'améliorer sa capacité d'offrir du soutien par l'intermédiaire de l'élaboration et de la publication d'une doctrine de soutien opérationnel et de l'élaboration de capacités améliorées en matière de soutien opérationnel visant à combler les lacunes reconnues.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Capacité opérationnelle résiduelle limitée

- La Défense mettra en œuvre un plan de posture de la force et de disponibilité opérationnelle à l'intention des FC afin de déterminer les niveaux de disponibilité opérationnelle, conformément à la SDCD. Cela permettra au CEMD de surveiller la capacité des FC à mettre sur pied une capacité opérationnelle résiduelle;
- Le soutien aux FC déployées à l'étranger et la protection des forces seront renforcés par le développement et la mise en œuvre constants du concept de centres de soutien régionaux dans les secteurs d'intérêt pour le Canada, qui élargiront la portée des FC dans le monde.

Reconstitution des FC

- Les progrès en matière de reconstitution des FC feront l'objet d'une surveillance étroite et d'un rapport dans le cadre de l'aperçu trimestriel de la disponibilité opérationnelle des FC;
- Les contributions des capacités terrestres, aériennes et maritimes à la capacité du soutien opérationnel interarmées seront établies et coordonnées dans le cadre général de la gestion de la disponibilité du soutien opérationnel interarmées; et
- Les forces interarmées et communes continueront à investir dans l'entretien et la réparation afin de faire preuve d'une saine gérance et d'améliorer la conformité à la réglementation du gouvernement. La priorité sera accordée aux besoins liés à la santé et à la sécurité des employés du MDN et des membres des FC ainsi qu'à la disponibilité et aux opérations aérospatiales.

Résultats stratégiques	Activités de programme
(Cliquer sur le titre pour passer directement à un résultat ou à une activité)	
L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense	Science et technologie de défense Recrutement et formation initiale du personnel Acquisition et disposition d'équipement Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique

Résultat stratégique : L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense

Les gens, l'équipement, l'infrastructure et la technologie de l'information sont les principales ressources nécessaires pour permettre à la Défense de mener à bien les tâches qui lui sont attribuées. Ce résultat stratégique fait état des ressources dont la Défense compte se doter.

Activité de programme : Science et technologie de défense

Ce programme procure au gouvernement du Canada des connaissances et innovations scientifiques s'adressant aux besoins et aux défis concernant la défense et la sécurité. Le programme « Science et Technologie » englobe l'établissement des orientations, l'établissement et la gestion de capacité ainsi que les fonctions d'exécution et d'évaluation. Le programme est composé de projets s'étalant sur plusieurs années comportant des activités de recherche, de développement technologique, d'analyse et d'expérimentation visant à informer et à donner au Canada la capacité de réaliser ses priorités en matière de défense et de sécurité sur de multiples horizons temporels s'étendant sur une période maximale de 20 ans. Les connaissances et innovations scientifiques générées par ces activités donnent prise aux décisions en ce qui concerne l'acquisition de capacité de la Défense. Le programme amène des innovations qui peuvent être intégrées dans les décisions relatives à l'acquisition de capacité, à la préparation opérationnelle, à la conduite des opérations et à la réalisation des priorités du gouvernement. Les activités de ce programme exploitent les capacités internes et font grandement appel aux partenariats avec l'industrie et le secteur universitaire canadiens, ainsi qu'avec des organisations internationales.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
296 821	**288 459**	**308 948**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	36	36	36
Civils	1 696	1 632	1 556
TOTAL	**1 732**	**1 668**	**1 592**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Les opérations de défense et de sécurité du Canada profitent des réalisations du programme de Science et Technologie (S et T).	Nombre de réalisations de S et T mises à profit dans le cadre d'opérations de défense et de sécurité par rapport au nombre prévu.	95-100 %
Les priorités du Canada en matière de défense et de sécurité sont réalisées avec succès par l'intermédiaire de l'exploitation des réalisations de S et T.	Nombre de réalisations de S et T mises à profit dans le cadre des priorités de défense et de sécurité par rapport au nombre prévu.	95-100 %
Les réalisations de S et T contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique canadienne en matière de défense et de sécurité et aux répercussions qu'elle entraîne sur le plan socioéconomique.	Nombre de réalisations de S et T mises à profit lors de l'élaboration de la politique en matière de défense et de sécurité, ainsi que par les intervenants socioéconomiques par rapport au nombre prévu.	95-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Maintenir l'abordabilité de la Défense

- L'abordabilité de la Défense sera maintenue :
  - grâce au soutien apporté aux efforts de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en vue de préparer l'industrie canadienne à être concurrentielle sur la scène mondiale, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie industrielle de la Défense, à une liste de technologies essentielles et stratégiques du MDN et au projet ACCORD. Le projet ACCORD (Analyse du concept et du choix de capacités pour la définition des besoins) est une initiative du MDN qui permettra aux intervenants clés de l'industrie de la défense, du milieu universitaire et du gouvernement de contribuer directement à la conception, à l'élaboration et à l'analyse des capacités militaires futures pour les FC.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Conformité aux normes en matière d'infrastructure et d'environnement

- Le groupe de S et T de la Défense continuera à investir dans l'entretien et la réparation afin de faire preuve d'une saine gérance et d'améliorer la conformité aux règlements du gouvernement. La priorité sera accordée aux besoins liés à la santé et à la sécurité des employés du MDN et des membres des FC ainsi qu'à la disponibilité et aux opérations aérospatiales.

Activité de programme : Recrutement et formation initiale du personnel

Ce programme présentera la Défense comme un milieu de travail de choix au public en général dans le but de recruter de nouveaux effectifs dans un large éventail de métiers et autres groupes professionnels généraux et scientifiques. Il s'agit de resserrer les liens qu'entretient la Défense avec les diverses collectivités ethniques et du monde de l'éducation, afin d'attirer le bon nombre et le bon agencement de gens possédant les compétences nécessaires pour contribuer à l'accomplissement de la mission de la Défense. On exercera un leadership efficace, de la planification stratégique et on mènera des activités de sensibilisation ciblées. Ainsi, des mesures proactives seront prises en vue de relever les défis posés par les pressions exercées actuellement sur le marché du travail concernant des ensembles de compétences précis dans certaines régions. Le programme permettra d'attirer, de choisir et d'enrôler du personnel et de dispenser la formation initiale (instruction de base des recrues et instruction professionnelle) aux militaires jusqu'à l'atteinte du niveau opérationnel de compétence. Ainsi, on recrutera un nombre suffisant de nouveaux effectifs et on les formera pour qu'ils acquièrent les compétences exigées dans le groupe professionnel approprié, de manière à répondre aux besoins actuels et futurs de la Défense. Ceci est accompli par les centres de recrutement, les campagnes de recrutement, la publicité et d'autres activités de relations communautaires aussi bien que par le personnel d'enseignement de formation, les installations et le soutien associé nécessaires.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
1 184 910	**1 155 219**	**1 187 077**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	16 441	16 441	16 441
Civils	503	484	461
TOTAL	**16 944**	**16 925**	**16 902**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Optimisation du recrutement aujourd'hui pour mieux mettre sur pied la structure de la force de demain.	% de candidats recrutés par rapport à l'objectif d'expansion de la Force régulière pour l'AF.	99-101 %
	% de candidats recrutés par rapport à l'objectif d'expansion de la Réserve pour l'AF (effectif moyen rémunéré).	99-101 %
	Hausse sur douze mois (%) du nombre de groupes professionnels de la Force régulière qui correspondent au code rouge sur la liste de l'état des groupes professionnels.	10 % de réduction par année

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense/Chef du personnel militaire

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Renforcer l'Équipe de la Défense

- Les objectifs à long terme en ce qui a trait au personnel de la Force régulière et de la Réserve ont été atteints et seront maintenus; ils consistaient en l'établissement d'un effectif total de 68 000 membres pour la Force régulière et d'un effectif rémunéré moyen annuel de 27 000 membres pour la Réserve;
- La Défense assurera le maintien de la Force régulière grâce aux mesures suivantes :
  - maintenir l'effectif actuel des FC à 68 000 (+/- 500);
  - ramener la taille des effectifs qualifiés en activité (EQA) plus près de la taille des effectifs qualifiés requis (EQR) en continuant à réduire les effectifs en formation élémentaire (EFE);
  - réduire le nombre de groupes professionnels sous-dotés; et
  - réduire le nombre de groupes professionnels ayant des effectifs excédentaires.
- Afin de veiller à ce que la Défense dispose de la main-d'œuvre civile qualifiée, compétente et durable dont elle a besoin, on doit cibler le renouvellement de la main-d'œuvre à l'appui des objectifs organisationnels et opérationnels essentiels, notamment :
  - mener des recherches visant à recenser les groupes professionnels sous-dotés afin de maintenir la capacité du personnel civil à remplir les rôles essentiels aux missions;
  - poursuivre l'apprentissage et le programme de perfectionnement des agents, stratégie globale visant à attirer et à conserver des manœuvres et hommes de métier et à en assurer la gestion; et
  - mettre en œuvre de manière continue des programmes de perfectionnement liés aux groupes professionnels sous-dotés (achats, finances, génie et informatique) comprenant des outils et des systèmes de dotation visant à assurer la gestion des secteurs spécialisés au sein desquels il existe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
- Les Affaires publiques (AP) de la Défense doivent veiller à ce que les activités de recrutement des FC soient appuyées par des initiatives de publicité exhaustives et ciblées axées sur le recrutement.

Risque ministériel associé à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Capacité de l'Équipe de la Défense (risque principal)

- La Défense devra présenter un plan exhaustif visant à harmoniser et à optimiser les effectifs militaires et civils avec les exigences de la SDCD;
- La Défense devra maximiser le potentiel militaire et civil en continuant d'améliorer la capacité de leadership, la planification de la relève, l'acquisition continue du savoir et le perfectionnement professionnel;
- La Défense continuera de mettre en œuvre le plan de renouvellement de la fonction publique conformément aux priorités du greffier du Conseil privé;
- La Défense devra faire progresser la transformation des FC.

Activité de programme : Acquisition et disposition d'équipement

Ce programme assure l'acquisition et la disposition d'équipement nécessaire pour les opérations des Forces canadiennes. Cela comprend l'acquisition de capacités nouvelles ou de remplacement ou l'amélioration de l'équipement en service et la disposition d'équipement à la fin de sa durée de vie. L'acquisition d'équipement se fait principalement avec la collaboration de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, d'Industrie Canada (IC) et des fournisseurs. Les activités d'acquisition d'équipement consistent notamment à définir les besoins, assurer la conception technique, localiser les sources d'approvisionnement, valider les besoins, élaborer une stratégie d'acquisition, préparer les contrats, les négocier et les adjuger, administrer et gérer les contrats et les projets d'acquisition d'équipement.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
3 030 240	**4 169 829**	**4 803 448**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	816	816	816
Civils	838	806	768
TOTAL	**1 654**	**1 622**	**1 584**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
L'acquisition d'équipement et de matériel conformément à la Stratégie de Défense *le Canada d'abord* (SDCD) et au PI fournira une base solide pour la poursuite de la modernisation et du renforcement des FC.	% de projets respectant l'échéancier (SDCD).	85-100 %
	% de projets respectant l'échéancier (non liés à la SDCD).	85-100 %
	% de l'ensemble du montant planifié étant dépensé (SDCD).	85-100 %
	% de l'ensemble du montant planifié étant dépensé (non lié à la SDCD).	85-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère).
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les projets qui appuient les objectifs de la SDCD et sur d'autres grands projets de l'État liés à la Défense, veuillez consulter la Section III : Renseignements supplémentaires – Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État.

Points saillants de la planification

Cette activité de programme est liée au thème IV de la SFDD : Réduire l'empreinte environnementale, en commençant par le gouvernement. La SDD de la Défense est énoncée dans la *Section IV : Autres points d'intérêt – Développement durable*.

Priorités de la Défense mises de l'avant par cette activité de programme :

Maintenir l'abordabilité de la Défense

- La Défense veillera à intégrer les exigences en matière de capacité maritime à la SNACN en collaboration avec TPSGC et avec MPO.

Reconstituer et harmoniser les FC après les opérations en Afghanistan

- La Défense devra planifier et mettre au point les capacités nécessaires afin de répondre aux initiatives en matière de reconstitution et de disponibilité opérationnelle.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Complexité de l'approvisionnement en matière de mise en œuvre des capacités

- La Défense devra continuer à professionnaliser la main-d'œuvre liée à la gestion de projets afin de faciliter la réalisation du programme de la Défense.

Reconstitution des Forces canadiennes

- La Défense exécutera les éléments matériels applicables de la reconstitution des FC.

Souplesse du PI

- La Défense continuera d'élaborer et d'exécuter des plans de dessaisissement annuels dans le contexte du cadre de planification des activités, et de poursuivre l'institutionnalisation du processus d'aliénation.

Gestion et responsabilité relatives au matériel

- La Défense mettra en œuvre l'initiative nationale de prise d'inventaire et un plan de rationalisation de l'inventaire;
- La Défense commencera la mise en œuvre de son plan de rationalisation des politiques dans les domaines de la gestion du matériel, de l'approvisionnement et de la passation de marchés, du génie et de la maintenance, de la gestion de projet, de l'élimination, de la gestion des stocks et de la propriété intellectuelle.

Capacité de l'Équipe de la Défense

- La Défense devra présenter un plan exhaustif visant à harmoniser et à optimiser les effectifs militaires et civils avec les exigences de la SDCD;
- La Défense devra maximiser le potentiel militaire et civil en continuant d'améliorer la capacité de leadership, la planification de la relève, l'acquisition continue du savoir et le perfectionnement professionnel;
- La Défense continuera de mettre en œuvre le plan de renouvellement de la fonction publique conformément aux priorités du greffier du Conseil privé; et
- La Défense devra faire progresser la transformation des FC.

Les projets suivants appuient les objectifs de la SDCD :

Force terrestre

- Véhicule de combat rapproché
- Projet de système de véhicule de soutien moyen
- Véhicule de patrouille blindé tactique
- Mise à niveau des VBL 3
- Amélioration de la mobilité des forces

Force aérienne

- Projet de capacité de transport aérien – Tactique
- Projet de capacité de transport aérien – Stratégique
- Avion de recherche et de sauvetage
- Chasseur de la prochaine génération
- Projet d'hélicoptère maritime
- Hélicoptères de transport moyen à lourd

- Avion multi mission canadien
- Système interarmées d'acquisition d'objectif au moyen de véhicules aériens télépilotés de surveillance (JUSTAS)

Force maritime

- Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique
- Bâtiment canadien de combat de surface
- Navires de soutien interarmées
- Modernisation des navires de la classe *Halifax*

Force interarmées

- Système d'information, de commandement et de contrôle (SICC)
- Capacités de soutien opérationnel (SO)
- Chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN)
- Capacités de cyber défense
- Capacités spatiales
- Capacités de défense

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces projets et d'autres grands projets de l'État liés à la Défense, veuillez consulter la Section III : Renseignements supplémentaires – Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État.

Activité de programme [9]: Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique

La Défense a besoin d'un grand nombre de terrains, d'installations, de bâtiments et de systèmes informatiques pour appuyer la conduite de ses opérations. Le programme d'acquisition et de disposition de biens immobiliers et d'infrastructure d'informatique vise à faire en sorte que le ministère achète et dispose des biens immobiliers et le matériel informatique appropriés, que ces biens immobiliers et ce matériel informatique soient disponibles partout où ils s'avèrent nécessaires. Le programme doit avoir un bon rapport qualité-prix, réaliser les objectifs écologiques fixés pour les terrains et les bâtiments du gouvernement, en plus de respecter les bonnes pratiques de gestion du cycle de vie du matériel. Au nombre des activités du programme, citons la collaboration avec les intervenants en vue de définir les besoins, la mise à jour des plans d'élaboration et de gestion d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique, la gestion des projets de nouvelles constructions ou de bâtiments de remplacement et la détermination et l'élimination des installations excédentaires. On fait l'acquisition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique par la construction et la réfection, l'achat ou les contrats de location-acquisition. Pour la disposition, on procède à la démolition, à la vente ou au transfert. L'activité englobe le Programme d'aide en immobilisations (PAI) qui est un programme de contribution aux projets d'immobilisations dans le cadre duquel la Défense fait des contributions financières pour appuyer le transfert des installations d'infrastructure aux provinces, aux territoires, aux municipalités et/ou à leurs organismes. Les projets du PAI appuient les buts et les objectifs liés aux biens immobiliers en favorisant le recours à des solutions économiques lorsqu'il s'agit de doter d'infrastructures les bases et les escadres du Canada.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
559 986	**565 296**	**487 268**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	17	17	17
Civils	97	93	89
TOTAL	**114**	**110**	**106**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
La Défense détient un portefeuille de biens immobiliers rationalisé, pertinent et souple.	Pourcentage du territoire excédentaire lié aux biens immobiliers par rapport à l'ensemble du territoire détenu et utilisé.	1 %
Les grands projets de construction sont gérés efficacement et selon les délais prescrits.	Pourcentage du total de projets prévus qui sont terminés au cours de l'année.	20-30 %
	Pourcentage du financement annuel prévu dépensé chaque année.	95-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Cette activité de programme est liée au thème IV de la SFDD : Réduire l'empreinte environnementale, en commençant par le gouvernement. La SDD de la Défense est énoncée dans la *Section IV : Autres points d'intérêt – Développement durable*.

Priorités de la Défense[2] mises de l'avant par cette activité de programme :

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger

- La Défense poursuivra l'élaboration d'un plan de restructuration des biens immobiliers à l'échelle nationale, y compris l'établissement des priorités quant aux activités, dans le but d'améliorer et de garantir des capacités pertinentes sur le plan opérationnel.

Maintenir l'abordabilité de la Défense

- La Défense se départira des biens immobiliers obsolètes dont l'utilité opérationnelle est limitée afin de continuer à rationaliser son portefeuille;
- La Défense continuera d'améliorer la gérance des biens immobiliers en investissant, conformément à l'objectif de la SDCD, un peu moins de 4 p. 100 des coûts de remplacement dans le pilier « Infrastructure »;
- La Défense amorcera la consolidation de ses applications de gestion de l'information liées aux biens immobiliers afin de se départir des systèmes de GI/TI obsolètes, d'optimiser les processus et de réduire les coûts de fonctionnement de manière progressive;
- La Défense regroupera la majorité des opérations de son quartier général au complexe Carling, dont TPSGC a récemment fait l'acquisition, tout en maintenant une présence au centre-ville d'Ottawa et à Gatineau. Le projet de consolidation, qui sera mis en œuvre sur une période d'environ cinq ans à compter de 2013, permettra de réaliser des économies liées aux coûts de fonctionnement et d'administration, en plus de faciliter l'intégration des fonctions du quartier général et d'intégrer les nouveaux lieux de travail et les capacités de TI/GI.

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Conformité aux normes en matière d'infrastructure et d'environnement

- La Défense mettra en place une nouvelle campagne de sensibilisation afin de s'assurer que l'Équipe de la Défense respecte ses obligations en matière de droits autochtones et respecte également ses obligations en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales.

[2] Les activités de GI/TI liées à la Défense sont présentées en détail sous Activité de programme – Services internes – Gestion de l'information et technologies de l'information – page 64.

Résultats stratégiques	Activités de programme
(Cliquer sur le titre pour passer directement à un résultat ou à une activité)	
Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne	Soutien au personnel de l'Équipe de la Défense Identité canadienne Protection et gérance de l'environnement Soutien non reliés à la sécurité

Résultat stratégique : Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne

Ce résultat explique que la prestation de soins et de soutien au personnel de la Défense constitue l'un des principaux moyens d'accroître la disponibilité opérationnelle et la déployabilité. Il décrit également les activités par lesquelles la Défense contribue à la société canadienne, et ce, de diverses manières outre le rôle traditionnel des forces armées, y compris la protection de l'environnement et la contribution à l'identité canadienne.

Activité de programme : Soutien au personnel de l'Équipe de la Défense

Le programme de soutien du personnel de l'Équipe de la Défense fournira un large éventail de services de soutien tel que l'appui financier pour l'éducation, l'hébergement et les installations, ainsi que les avantages aux militaires et à leurs familles. Le programme fournira aussi du soutien en matière d'apprentissage aux employés civils de la Défense. Ce programme est nécessaire, car la prestation d'un soutien juste et équitable constitue un élément clé du contrat social entre le pays et ses militaires. Ce contrat est essentiel à l'amélioration de l'état de préparation et de la déployabilité du personnel et à l'établissement des Forces canadiennes à titre d'employeur de choix et d'institution apprenante.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
707 135	**697 903**	**725 357**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	1 512	1 512	1 512
Civils	1 023	984	938
TOTAL	**2 535**	**2 496**	**2 450**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Amélioration de la disponibilité opérationnelle du personnel et de son aptitude au déploiement grâce à la prestation d'un soutien complet aux militaires et à leurs familles.	% des répondants membres de la Force régulière se disent satisfaits du mode de vie militaire et de leur qualité de vie dans les Forces canadiennes.	70-100 %
	% des répondants membres de la Force régulière disent avoir la capacité et la volonté de participer à un déploiement.	70-100 %
	% des conjoints des membres de la Force régulière indiquent qu'ils appuient la carrière de leur conjoint.	70-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense/Chef du personnel militaire

Points saillants de la planification

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Renforcer l'Équipe de la Défense

- La Défense opérationnalisera le cadre « Prendre soin des nôtres » afin de garantir des soins et un soutien cohérents et complets aux membres des FC malades ou blessés et à leurs familles;
- La Défense continuera à fournir un soutien en cas de deuil aux familles des membres des FC décédés;
- La Défense poursuivra l'élaboration d'une capacité efficace en matière de soins de santé mentale à la lumière des résultats de recherches à ce sujet afin de rehausser les capacités cliniques en santé mentale des bases à l'échelle nationale au niveau nécessaire pour améliorer les résultats du soutien en matière de santé et du soutien aux familles pour les membres des FC et leurs familles;
- La Défense modernisera le système d'instruction individuelle et d'éducation des FC afin de donner de l'instruction et de l'éducation axées sur le rendement et les apprenants de manière plus efficiente et efficace;
- Afin d'offrir une instruction plus axée sur le rendement et les apprenants et de former une Équipe de la Défense novatrice, la Défense adoptera une approche globale simplifiée quant aux activités relatives au rendement, à l'apprentissage, à la relève et à la gestion des talents pour les civils en commençant par un nouveau processus de gestion du rendement offert en ligne;
- La Défense poursuivra l'amélioration du Réseau d'apprentissage de la Défense (RAD) afin d'offrir des capacités en matière d'élaboration et de gestion du contenu d'apprentissage et d'y ajouter une carte de pointage concernant la maturité de la gestion de l'apprentissage du RAD visant à mesurer les processus et les résultats administratifs qui permettront d'améliorer constamment le rendement stratégique et les résultats liés à la mise en œuvre et à l'adoption du RAD;
- Les FC continueront à respecter et à comprendre la valeur de la contribution des familles des FC; et
- Les FC renforceront la force par l'intermédiaire d'une culture axée sur la santé et la condition physique complètes.

Risque ministériel associé à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Capacité de l'Équipe de la Défense

- Fournir un meilleur soutien aux membres des FC malades ou blessés et à leurs familles;
- Maximiser le potentiel militaire et civil en continuant d'améliorer la capacité de leadership, la planification de la relève, l'acquisition continue du savoir et le perfectionnement professionnel.

Activité de programme : Identité canadienne

Ce programme assure la préservation et la promotion de l'identité canadienne par la mise en place de programmes pour les jeunes, par des activités cérémoniales et par la préservation du patrimoine militaire. Le programme sert à démontrer le patrimoine et la compétence militaire des Forces canadiennes aux Canadiens et les renseigner sur la profession militaire au Canada. Cela se fait par l'entremise d'initiatives comme des activités cérémoniales et des prestations de musiques militaires, par les musées des Forces canadiennes, les livres relatant l'histoire des Forces canadiennes, les sites Web et l'organisation des cadets.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
349 478	**323 801**	**333 230**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	408	408	408
Civils	260	250	239
TOTAL	**668**	**658**	**647**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Les Canadiens connaissent et comprennent l'histoire, la compétence et les valeurs des Forces canadiennes, et ils sont fiers de reconnaître ces dernières en tant qu'élément de l'identité canadienne.	% de Canadiens qui considèrent les FC comme une source de fierté.	80-100 %

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

- Offrir du soutien à Anciens Combattants Canada dans le cadre des cérémonies commémoratives outre-mer (95e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy et 70e anniversaire du raid sur Dieppe);
- Les FC appuieront Patrimoine canadien, en tant que responsable du gouvernement du Canada, en ce qui a trait à la commémoration de la guerre de 1812.

Programme des cadets du Canada

- Le Programme des cadets du Canada est un programme de formation national parrainé par l'administration fédérale qui s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans et qui est administré par la Défense, en collaboration avec la Ligue navale du Canada, la Ligue des cadets de l'Armée du Canada et la Ligue des Cadets de l'air du Canada. Les FC y affectent du personnel de la Force régulière et de la Première réserve et, plus particulièrement, elles fournissent les officiers du Cadre des instructeurs de cadets (CIC), les officiers du service général et les militaires du rang (MR) du service général qui forment le

Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets (SAIOC). Les FC fournissent aussi les uniformes, certaines infrastructures et d'autres services de soutien comme le transport aérien. Le Programme des cadets s'efforcera d'atteindre son objectif dans le cadre de l'Initiative d'accroissement de la population des cadets (IAPC) et d'atteindre environ 60 000 cadets. Ces cadets profiteront d'une instruction au sein d'unités locales parmi lesquelles environ 22 235 cadets seront choisis pour participer à des activités d'envergure nationale comme le biathlon ou l'adresse au tir, ou encore pour participer au programme de l'un des 24 centres d'instruction d'été des cadets, lesquels sont situés dans diverses régions du pays.

Rangers juniors canadiens

- Le programme des Rangers juniors canadiens (RJC) s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans vivant dans une communauté autochtone, et il est géré en collaboration avec des comités d'adultes locaux. Les FC fournissent les uniformes, l'instruction et le soutien financier et administratif au programme des RJC, et des membres de la Force régulière et de la Première réserve aident à donner et à évaluer l'instruction des RJC dans le cadre de visites régulières et d'exercices d'entraînement en campagne. Il y aura 135 patrouilles de RJC situées dans des communautés où il y a des Rangers canadiens. Le Programme des RJC offre aux jeunes des activités structurées faisant la promotion de la culture et des styles de vie traditionnels dans les collectivités éloignées et isolées du Canada. Environ 3 600 RJC profiteront de l'instruction offerte dans le cadre de ce programme au sein de leur collectivité, et 1 100 d'entre eux participeront à des séances d'instruction supplémentaires au cours de l'été 2012.

Activité de programme : Protection et gérance de l'environnement

Ce programme fait la promotion de la santé et de la sécurité publiques et appuie le développement durable sur les terrains de la Défense et partout où la Défense mène des opérations. Il assure une protection et une gérance de l'environnement des biens immobiliers et de l'infrastructure comportant de multiples facettes et conforme aux lois et aux politiques fédérales pertinentes qui s'étendent sur tous les niveaux décisionnels du Ministère.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
128 955	**120 246**	**55 212**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	6	6	6
Civils	190	183	174
TOTAL	**196**	**189**	**180**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Gérance responsable et durable.	% des engagements de la SFDD réalisés.	95-100 %
Réduction de la responsabilité du Ministère en matière de sites contaminés.	% de réduction du nombre de sites contaminés constituant un passif (sites pour lesquels un passif avait été déclaré au cours de l'année financière précédente).	7 % par année
Diligence raisonnable et conformité à la loi.	% d'anciens sites contenant des munitions explosives non explosées (UXO) dont les risques ont été évalués et sont gérés.	Accroissement du nombre (%) chaque année

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Cette activité de programme est liée au thème IV de la SFDD : Réduire l'empreinte environnementale, en commençant par le gouvernement. La SDD de la Défense est énoncée dans la *Section IV : Autres points d'intérêt – Développement durable*.

Priorité de la Défense mise de l'avant par cette activité de programme :

Assurer une excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger

- Afin d'assurer des interventions efficaces, efficientes et rapides en cas de problèmes environnementaux à l'échelle nationale et internationale, la Défense devra :
  - diffuser la SED;
  - achever le plan de mise en œuvre initiale de la Stratégie environnementale de la Défence.
- La Défense continuera de réduire le passif du Ministère lié aux sites contaminés.

Risque ministériel associé à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :
Conformité aux normes en matière d'infrastructure et d'environnement

- Le programme environnemental de la Défense permettra d'assurer la conformité aux lois et aux règlements environnementaux par l'intermédiaire d'un cadre de politique environnementale renouvelé, d'une augmentation de l'éducation et de la sensibilisation, et de systèmes améliorés;
- Une stratégie environnementale de la Défense sera aussi diffusée et initialement mise en œuvre pour tenir compte de l'étendue de l'engagement et des efforts que la Défense consacre à l'environnement et au développement durable, notamment l'importante contribution de la Défense à la Stratégie fédérale de développement durable du gouvernement du Canada.

Activité de programme : Soutien non reliés à la sécurité

La Défense est fortement résolue à contribuer à la société canadienne dans des rôles non opérationnels. Le programme fournira du soutien permettant d'accroître la compétence nationale en matière de défense et appuiera également l'approche pangouvernementale en partageant de l'information avec d'autres ministères et des organisations non gouvernementales. Il peut s'agir de l'attribution de subventions à des chercheurs en vue de produire des connaissances liées à la défense ou de fournir des renseignements météorologiques ou cartographiques à d'autres ministères dans le but de partager de l'information sur des initiatives horizontales.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
5 628	**5 622**	**4 202**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	20	20	20
Civils	29	28	26
TOTAL	**49**	**48**	**46**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Mesure du rendement

Programme activité résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Objectifs
Les autres ministères et les ONG contribueront à la mise sur pied d'une compétence nationale en matière de défense.	Argent dépensé par rapport aux prévisions budgétaires établies pour le crédit 10 (Subventions et contributions).	95-100 %
L'échange d'information en matière de défense appuie les initiatives horizontales.	Nombre de partenariats visant à favoriser l'échange d'information avec d'autres ministères et des ONG.	Accroissement du nombre (%) chaque année

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Points saillants de la planification

Aucune **priorité de la Défense** ni aucun **risque ministériel** ne sont associés au soutien non lié à la sécurité.

Activité de programme : Services internes

L'activité de programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
1 110 256	**1 122 383**	**1 179 586**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Ressources humaines (équivalent temps plein [ETP])

	2012–2013	2013–2014	2014–2015
Militaires	1 315	1 315	1 315
Civils	4 316	4 153	3 958
TOTAL	**5 631**	**5 468**	**5 273**

Source : Groupe du Chef du personnel militaire et Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Points saillants de la planification

Cette activité de programme est liée au thème IV de la SFDD : Réduire l'empreinte environnementale, en commençant par le gouvernement. La SDD de la Défense est énoncée dans la *Section IV : Autres points d'intérêt – Développement durable*.

Priorités de la Défense mises de l'avant par cette activité de programme :

Soutien à la gouvernance et à la gestion

Services de gestion des ressources

Services de gestion des biens

Risques ministériels associés à cette activité de programme, et stratégies d'atténuation connexes :

Capacité de l'Équipe de la Défense

- Présenter un plan exhaustif visant à harmoniser et à optimiser les effectifs militaires et civils avec les exigences de la SDCD;
- Maximiser le potentiel militaire et civil en continuant d'améliorer la capacité de leadership, la planification de la relève, l'acquisition continue du savoir et le perfectionnement professionnel;
- Appliquer le plan de renouvellement de la fonction publique conformément aux priorités du greffier du Conseil privé; et
- Faire des progrès dans le cadre de la transformation des FC.

Gestion et responsabilité relatives au matériel

- La Défense mettra en œuvre l'initiative nationale de prise d'inventaire et un plan de rationalisation de l'inventaire;
- La Défense commencera la mise en œuvre de son plan de rationalisation des politiques dans les domaines de la gestion du matériel, de l'approvisionnement et de la passation de marchés, du génie et de la maintenance, et de la gestion de projet.

Conformité aux normes en matière d'infrastructure et d'environnement

- Une stratégie environnementale de la Défense sera aussi mise en œuvre pour tenir compte de l'étendue de l'engagement et des efforts que la Défense consacre à l'environnement et au développement durable, notamment l'importante contribution de la Défense à la SDD du gouvernement du Canada.

Gestion financière et obligation de rendre compte

- La Défense favorisera le faible risque et la haute durabilité dans le cycle de planification pour accroître l'efficacité et le respect des délais en ce qui concerne le système de gestion financière;
- La Défense favorisera le faible risque et la haute durabilité dans le cycle des opérations afin de s'assurer que les mécanismes de contrôle établis par les directives de gestion financière sont bien gérés et fonctionnent comme prévu, et que les intervenants de tous les niveaux connaissent et comprennent bien leurs rôles, leurs responsabilités et leurs obligations;
- La Défense favorisera le faible risque et la haute durabilité dans le cycle de production de rapports afin de s'assurer que les principaux risques liés à la production de rapports financiers sont atténués de façon appropriée et qu'ils améliorent la qualité des renseignements financiers et des renseignements non financiers connexes en vue de la prise de décision et de la prestation de services.

GI/TI sécurisée et intégrée

- La Défense continuera de mettre en œuvre son plan de campagne de GI/TI pour faire en sorte que les avantages associés à la sécurité, au commandement et contrôle, à l'infrastructure de TI, au PRE, à la transmission de renseignements et aux priorités de collaboration soient réalisés. De plus, le transfert des responsabilités de gestion de l'infrastructure de TI à SPC permet à la Défense de recentrer progressivement les ressources résiduelles de GI/TI vers les capacités et les besoins opérationnels (commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance) et ministériels (PRE).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

Sommaire des résultats pour l'année financière (terminée au 31 mars) [en milliers de dollars]			
	% de modifications	Prospectif 2012-2013	Prospectif 2011-2012
Total des dépenses	(10,31 %)	19 602 982	21 854 417
Total des revenus	8,93 %	503 461	462 207
COÛTS D'EXPLOITATION NETS	**(10,72 %)**	**19 099 521**	**21 392 210**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Sommaire de la situation financière pour l'année financière (terminée au 31 mars) [en milliers de dollars]			
	% de modifications	Prospectif 2012-2013	Prospectif 2011-2012
Actif total	S. O.	91 819 867	S. O.
Passif total	S. O.	51 548 308	S. O.
Capitaux propres	S. O.	40 271 559	S. O.
TOTAL	**S. O.**	**91 819 867**	**S. O.**

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs généraux de la Défense sont publiés sur le site Web de la Défense : http://www.vcds.forces.gc.ca/sites/page-fra.asp?page=5609.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les renseignements suivants sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse :
http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2012-2013/inst/dnd/st-ts00-fra.asp.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- L'écologisation des opérations gouvernementales
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Vérifications internes et évaluations à venir (trois prochains exercices)

SECTION IV : AUTRES POINTS D'INTÉRÊT

Renseignements supplémentaires

Résumé des ressources humaines

	Équivalent temps plein (ETP)[10]		
	2012-2013	**2013-2014**	**2014-2015**
Force régulière	68 000	68 000	68 000
Première réserve (classe C)	600	600	600
Employés civils – Ministère	26 500	25 500	24 896
TOTAL	**95 100**	**94 100**	**93 496**

Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense, Groupe du Chef du personnel militaire, Groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

	Personnel de la Force de réserve[11]		
	2012-2013	**2013-2014**	**2014-2015**
Première réserve (toutes les classes) Effectif total	33 000	34 000	35 000
Première réserve (toutes les classes) Effectif moyen rémunéré	27 000	27 000	27 000
Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets	8 000	8 000	8 000
Rangers canadiens	5 000	5 000	5 000

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense
Sources des données : Rapport du Directeur – Système de gestion du personnel militaire, rapports mensuels du Système de solde révisé de la Réserve du Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère)

Les FC au Canada

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense

La liste complète des installations des FC comprenant les bases, les escadres, les stations et les unités de soutien au Canada se trouve dans *Liens – Bases et escadres des FC co-implantées avec des centres de services civils au Canada.*

Coordonnées des personnes ressources

Adresse postale :

Sous-ministre adjoint (Affaires publiques)
Ministère de la Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0K2

Téléphone : 613-995-2534

Télécopieur : 613-992-4739

Téléscripteur/ATS* : 1-800-467-9877

Site Web : http://www.forces.ca/

Liens

Les renseignements ci-après figurent sur le site Web de la Défense dont l'adresse est la suivante : http://www.vcds-vcemd.forces.gc.ca/sites/page-fra.asp?page=5609.

- Bases et escadres des FC co-implantées avec des centres de services civils au Canada
- Installations des Forces canadiennes au Canada
- Estimations des coûts pour les opérations nationales des FC
- Estimations des coûts pour les opérations internationales des FC
- Matrice d'harmonisation de l'AAP – Priorités de la Défense – Profil de risque du Ministère
- Priorités de la Défense – Services Internes :
  - Soutien à la gouvernance et à la gestion
  - Services de gestion des ressources
  - Services de gestion des biens
- Architecture des activités de programme de la Défense
- Dépenses ministérielles prévues
- Renseignements sur les dépenses de projets (immobilisations) de plus de 30 M$
- Principaux partenaires et intervenants
- Cadre législatif
- Organigramme
- Aperçu des mécanismes d'exécution
- Force de réserve
- Aperçu du portefeuille de la Défense – Ressources humaines et financières :
  - Comité des griefs des Forces canadiennes
  - Juge militaire en chef
  - Centre de la sécurité des télécommunications Canada
  - Recherche et développement pour la défense Canada[12]
  - Cabinet du Juge-avocat général
  - Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire
  - Secrétariat national de recherche et de sauvetage
  - Bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes
- Évaluation environnementale stratégique
- Développement durable
- Environnement de travail

ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

A

AAP	Architecture des activités de programme
ACC	Anciens Combattants Canada
ACDI	Agence canadienne de développement international
AN	Approvisionnement national
AP	Affaires publiques
ASM	Acquisition et soutien du matériel

B

BCP	Bureau du Conseil privé
BFC	Base des Forces canadiennes

C

CEMD	Chef d'état-major de la Défense
CJFC	Conseiller juridique des Forces canadiennes
CMR	Cadre de mesure du rendement
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
CSTC	Centre de la sécurité des télécommunications Canada

D

DSGPM	Directeur – Système de gestion du personnel militaire

E

É.-U.	États-Unis
EF	Expansion de la Force
EISJM	Équipe d'intervention stratégique en justice militaire
EOG	Écologisation des opérations gouvernementales
ETP	Équivalent temps plein

F

FC	Forces canadiennes
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité
FOI-Afg	Force opérationnelle interarmées en Afghanistan

G

GI	Gestion de l'information
GPFC	Grand prévôt des Forces canadiennes
GRC	Gendarmerie royale du Canada

H

HELTML	Hélicoptères de transport moyen à lourd

I

IC	Industrie Canada
IE	Infrastructure et environnement

J

JAG	Juge-avocat général

M

MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MDN	Ministère de la Défense nationale
MFO-A	Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan
MR	Militaire du rang

N

NORAD	Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord

O

OEA	Organisation des États américains
ONU	Organisation des Nations Unies
ORFC	Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

P

PI (Infra)	Plan d'investissement (Infrastructure)
PI	Plan d'investissement
PRM	Planification des ressources du Ministère

Q

QG	Quartier général

R

RHDCC	Ressources humaines et Développement des compétences Canada
RJC	Rangers juniors canadiens
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
RSR	Renseignement, surveillance et reconnaissance

S

SAIOC	Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets
SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
SCSGE	Solutions concertées pour la sécurité des grands événements
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDCD	Stratégie de défense *Le Canada d'abord*
SDD	Stratégie de développement durable
SEM	Stratégie d'engagement mondial
SFDD	Stratégie fédérale de développement durable

SGRR	Structure de gestion des ressources et des résultats
SIGRD	Système de l'information de gestion sur les ressources de la Défense
SNACN	Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale

T

TI	Technologie de l'information
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Z

ZEE	Zone économique exclusive

NOTES EN FIN D'OUVRAGE

[1] Le Ministère de la Défence Nationale, les Force canadiennes et les organisations et organismes qui forment l'ensemble du portefeuille de la Défense sont appelés collectivement « la Défense ».

[2] http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/index.html

[3] http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18218&section=text

[4] http://www.vcds-vcemd.forces.gc.ca/sites/page-fra.asp?page=5726

[5] http://www.forces.gc.ca/site/focus/first-premier/index-fra.asp

[6] http://www.vcds-vcemd.forces.gc.ca/sites/page-fra.asp?page=10133

[7] Pour consulter l'ensemble des descriptions des activités de programme, veuillez vous reporter au Budget principal des dépenses de 2012-2013 (http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20122013/p2-fra.asp).

[8] Littoral : Dans les opérations militaires, la région côtière formée des eaux et des terres susceptibles d'être influencées ou de recevoir un soutien à partir de la mer.

[9] Bien que les infrastructures informatiques soient incluses dans la définition de l'activité de programme, il n'en est pas question dans la présente activité de programme. Par contre, comme l'entretien et la réparation ont une incidence sur la disponibilité opérationnelle de nos forces, il en est question ici.

[10] Remarques sur le Sommaire des ressources humaines (ETP) dans la Section IV :

- On calcule le nombre de militaires en fonction de l'effectif total, y compris le personnel financé à partir du crédit 5 et les militaires actuellement en congé sans solde, dont le nombre est d'environ 1 100 (dont 80 p. 100 sont en congé parental).
- Le nombre de militaires appartenant à la Première réserve (classe C) fait l'objet d'un rapport distinct afin de maintenir la visibilité des réservistes employés à temps plein dans le cadre d'une mission/opération de contingence.
- Aux fins de rédaction de rapports, les membres de la Première réserve (classe C) sont considérés de la même manière que les membres de la Force régulière puisqu'ils sont traités comme ces derniers en matière de solde, d'avantages sociaux et de responsabilité.
- L'effectif de la Première réserve en service de classe C est calculé en année-personne. Par exemple, deux membres de la Première réserve en service de classe C durant six mois comptent pour un ETP militaire.
- On assure la planification de la main-d'oeuvre civile au moyen d'une enveloppe des traitements et salaires (ETS). Pour la présentation de rapports, on mesure la main-d'oeuvre par ETP. Le total des ETP englobe les employés de toutes les catégories (contrats de durée indéterminée ou déterminée, employés occasionnels et étudiants) employés activement et calculés en année-personne. Par exemple, deux employés à temps partiel qui se partagent un poste seront considérés comme un ETP.
- Les ETP prévus pour la main-d'oeuvre civile comprennent les projections de croissance et doivent faire l'objet d'une dernière approbation budgétaire.
- Les ETP de la main-d'oeuvre civile comprennent environ 950 employés financés à partir du crédit 5. Les ETP de la main-d'oeuvre civile ne comprennent pas les membres du personnel en congé sans solde.
- Les chiffres relatifs aux ETP dans le présent RPP ne présentent pas de rapport constant 1:1 avec les chiffres utilisés pour l'affectation des ressources financières approuvées pour la Mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) de 2011-2012.
- Le nombre planifié d'ETP est fondé sur les tableaux prévisionnels.

[11] Remarques sur le Sommaire des ressources humaines (membres de la Force de réserve) dans la Section IV :

- La Première réserve est constituée de militaires occupant différentes fonctions au sein des FC. Elle comprend les réservistes en service de classe A, qui travaillent et s'entraînent à temps partiel; les réservistes en service de classe B, qui sont employés à temps plein ou suivent un entraînement à temps plein pendant plus de 14 jours; et les réservistes en service de classe C, qui sont employés à temps plein, mais dont la solde, les avantages sociaux et les responsabilités sont les mêmes que ceux des membres de la Force régulière.
- La majorité des réservistes sert à temps partiel (service de classe A). Le nombre de réservistes en service de classe A diminue considérablement durant l'été, car un bon nombre d'entre eux quittent alors leur unité d'appartenance pour participer à une instruction à court terme en service de classe B. Certains membres de la Première réserve sont inactifs. De ce fait, l'effectif total ne constitue pas une image exacte du nombre de militaires en service actif. Le nombre de membres de

la Première réserve qui sont actifs et qui touchent une solde est calculé et indiqué comme étant l'effectif moyen rémunéré de la Réserve (moyenne mensuelle par année).

- Les rapports, la planification et les attributions liés à l'effectif moyen rémunéré de la Première réserve sont fondés sur les rapports mensuels fournis par le Sous-ministre adjoint (Finances et services ministériels)/Directeur – Finances et établissement des coûts (Stratégie)/Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)/Directeur – Système de gestion du personnel militaire.
- La SDCD prévoit une expansion de la Force de réserve qui portera l'effectif moyen rémunéré à 27 000 d'ici l'année financière 2011-2012.
- L'expansion prévue des Rangers canadiens portera l'effectif à 5 000 membres d'ici l'année financière 2011-2012.
- Pour de plus amples renseignements sur les dépenses prévues de la Première réserve, veuillez consulter la *Section IV : Autres points d'intérêt – Force de réserve*.

[12] Recherche et développement pour la défense Canada n'est pas considéré comme une organisation du portefeuille, mais plutôt comme un « organisme de service spécial » qui relève du Sous-ministre pour ce qui est de son rendement.